



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2018

N° DEL 2018.01.31/015

Thème : DÉLÉGATION DE
SERVICE PUBLIC 1

Objet : SPL AREA PACA -
Approbation du rapport
des élus à leur collectivité.

Convocation

Date : 24/01/2018

Affichage : 24/01/2018

Nombre de membres du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 25

Nombre de
suffrages
exprimés : 31

Le **mercredi 31 janvier 2018** à 17h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire**.

Étaient Présents :

GUÉRIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, FERRAINA Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, RASTELLO Anne, GRYZKA Romain, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Émilie.

Étaient représentés :

Gilles MARTINEZ donne pouvoir à Gérard FROMM;
Pascale BRUNET donne pouvoir à Jacques JALADE;
Mireille FABRE donne pouvoir à Nicole GUERIN;
Manuel ROMAIN donne pouvoir à Ann RASTELLO;
Catherine VALDENNAIRE donne pouvoir à Bruno MONIER;
Florian DAZIN donne pouvoir à Alessandro PICAT RE.

Absents excusés :

MARTINEZ Gilles, BRUNET Pascale, FABRE Mireille, MILLET Thibault, ROMAIN Manuel, PEYTHIEU Éric, VALDENNAIRE Catherine, DAZIN Florian.

Secrétaire de séance : Mohamed DJEFFAL

Rapporteur : Aurélie POYAU

La commune de Briançon est actionnaire de la SPL AREA PACA et Madame Aurélie POYAU a été désignée pour représenter la commune au sein de l'assemblée spéciale des actionnaires minoritaires.

À ce titre, et conformément à l'article L.1524-5 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que « les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance », le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur ce rapport.

Il est précisé que l'assemblée spéciale des actionnaires minoritaires, réunie le 12 mai 2017, et le Conseil d'Administration de la SPL AREA PACA du même jour, ont approuvé le rapport des élus à leur collectivité, tel qu'il leur a été proposé pour l'année 2016.

Considérant l'article L.1524-5 du CGCT,

Vu le rapport proposé pour l'année 2016,

Vu le rapport de synthèse,

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte du rapport annuel 2016 de l'AREA PACA.

POUR : 31

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PUBLIÉ LE

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Gérard FROMM

AR PREFECTURE

005-210500237-20180131-DEL20180131015-DE
Regu le 15/02/2018



**Compte-Rendu Annuel de l'activité de l'AREA PACA
par les élus à leur collectivité**

2016

Rédigé en application de l'article L. 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOTE DE PRESENTATION

La Région est actionnaire de la Société Publique Locale AREA-PACA depuis 1987 et détient 94,51% des actions qui sont toutes publiques.

Elle a pour objet la réalisation, pour le compte de ses actionnaires et sur le territoire de ces derniers :

- toute opération d'aménagement, de construction, de réhabilitation, de gros entretien, de maintenance, de gestion, des bâtiments et équipements dont les actionnaires sont propriétaires ou assurent la maîtrise d'ouvrage et toute prestation de services entrant dans ce cadre ;
- toute opération liée à l'efficacité et à la transition énergétique

Le Président est Monsieur Pierre-Paul LEONELLI, Conseiller Régional

Le Directeur Général est Monsieur Laurent GELLE-LACROIX

Le Commissaire aux comptes est le Cabinet Mazars

Déroulement de l'exercice 2016 :

Au niveau social : 5 conseils d'administration avec pour événements principaux :

- Changement du Directeur Général
- Constat de réalisation d'une première augmentation de capital au profit des villes de Cannes, Carros, Jonquières et Vence,
- Décision d'une seconde augmentation de capital au profit de NCA et Nice.

Au niveau de l'activité, l'AREA a contractualisé :

➤ **Pour le compte de la Région :**

- Le plan pluriannuel de gros entretien du patrimoine, concernant 183 établissements représentant 21 millions d'euros,
- **169** contrats relatifs aux études et à la réalisation des ouvrages représentant 139 millions d'euros.

➤ **Pour le compte de ses autres actionnaires :**

- 1 contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la Ville de Carros pour la création d'un espace de "coworking" ;
- 1 contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la Ville de Valbonne dans le cadre de l'étude de programmation de l'opération de restructuration – réhabilitation – extension de l'équipement "Ile Verte" ;
- 1 contrat avec la Ville de Vence dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique ;
- 1 contrat avec la ville de Jonquières dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique.

➤ **Synthèse au niveau opérations/financier/marchés :**

- Des règlements à hauteur de 138 millions d'euros ttc
- 98 publicités pour un montant global estimé de 120 millions d'euros ttc
- 2 Concours (Lycée de Chateaurenard et Martin Bret à Manosque)
- 8 Appels d'offres ouverts
- 4 appels d'offres restreints

- 70 Opérations Région livrées pour le compte de la Région PACA
- 92 ouvertures de chantiers pour le compte de la Région PACA
- 233 opérations ont fait l'objet de quitus.
- Un résultat net de 808 K€ prenant en compte notamment une reprise de provision de 1,2 million d'euros sur un vieux contentieux (dossier ZAC Gemenos)

En 2016, la société a engagé une réflexion autour d'un projet d'entreprise :

- 1) Conforter les missions de l'AREA avec la Région,
- 2) Intensifier l'approche énergétique dans les projets de réhabilitation / construction portés par la Région, en s'appuyant sur l'expertise dans ce domaine de l'AREA.
- 3) Participer aux défis du territoire PACA au travers des Opérations d'Intérêt Régional (O.I.R.),
- 4) Soutenir l'économie en Région PACA par un développement des missions de l'AREA à l'attention des actionnaires de la SPL AREA et demain par l'activation de la SEM AREA.

Perspective 2017 :

- 69 Démarrages de chantiers
- 80 Livraisons
- 160 millions d'euros de dépenses opérations

Projet d'entreprise :

La poursuite du développement de la société s'articulera autour de deux piliers :

- 1) Renforcer les liens avec les actionnaires actuels en augmentant le périmètre des interventions,
- 2) Diversifier l'actionnariat pour des opérations long terme.

Evolution des moyens

- 1) Constitution d'une organisation juridique et administrative efficiente via la création d'un Groupement d'Intérêt Economique, permettant une mutualisation de moyens entre les deux sociétés que sont la SPL AREA PACA et la SEMAREA.
- 2) la société se mobilise sur les moyens informatiques avec des enjeux forts liés à la dématérialisation, à l'augmentation des contrats mais aussi avec l'obligation de transparence nécessaire dans le cadre des partenariats avec nos collectivités actionnaires.
- 3) Il sera également étudié la possibilité de grouper les commandes dans le cadre d'opérations multi-sites et multi-maîtres d'ouvrages (ex. : collège/lycée) et ainsi de bénéficier d'un effet de volume permettant de réduire les dépenses de fonctionnement.

AR PREFECTURE

005-210500237-20180131-DEL20180131015-DE
Regu le 15/02/2018



Compte-Rendu Annuel de l'activité de l'AREA PACA
par les élus à leur collectivité

2016

Rédigé en application de l'article L. 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SOMMAIRE

CHAPITRE I: PRESENTATION DE LA SOCIETE ET VIE SOCIALE	3
I FICHE SIGNALÉTIQUE D'AREA PACA AU 31 DECEMBRE 2016	3
II - DECISIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2016.....	7
CHAPITRE II - ACTIVITE DE LA SOCIETE EN 2016	20
I - ACTIVITE.....	20
II - DES REGLEMENTS A HAUTEUR DE 138 MILLIONS D'EUROS TTC.....	22
III - ACTIVITE MARCHES ET JURIDIQUE	23
<i>A- Marchés.....</i>	<i>23</i>
<i>B - Juridique.....</i>	<i>24</i>
IV - ACTIVITE OPERATIONNELLE	24
<i>A - Pour le compte de la Région PACA.....</i>	<i>24</i>
1 - Constructions neuves, opérations spécifiques, gros entretien des lycées.....	24
2 - Maintenance des lycées	31
3 - Autres équipements Régionaux	37
4 - Opérations livrées en 2016.....	50
5 - Ouvertures de chantiers en 2016.....	54
<i>B - Pour le compte des autres collectivités actionnaires.....</i>	<i>60</i>
V - SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2016	74
VI - QUITUS RECUS EN 2016	78
CHAPITRE III - DES PERSPECTIVES POUR 2017	79
I - ACTIVITE PREVISIONNELLE DE LA SOCIETE EN 2017	79
A - Démarrages prévisionnels de chantiers en 2017 :	79
B - Livraisons prévisionnelles en 2017 :	83
C - Prévisions de dépenses en 2017 :	88
II - PROJET D'ENTREPRISE.....	88
CHAPITRE IV - ANNEXES.....	90

CHAPITRE I: PRESENTATION DE LA SOCIETE ET VIE SOCIALE

I FICHE SIGNALÉTIQUE D'AREA PACA AU 31 DECEMBRE 2016

IDENTIFICATION

<i>Nom</i>	Agence Régionale d'Équipement et d'Aménagement Provence-Alpes-Côte d'Azur – AREA PACA
<i>Raison sociale</i>	Société Publique Locale
<i>Société Anonyme au capital de</i>	459 918 euros
<i>Siège social et administratif</i>	29 boulevard Charles Nédélec 13331 Marseille cedex 03
<i>Date de création</i>	9 février 1987
<i>Objet social</i>	La société réalise, pour le compte de ses actionnaires et dans le cadre de contrats conclus avec ces derniers : - toute opération d'aménagement, de construction, de réhabilitation, de gros entretien, de maintenance, de gestion, des bâtiments et équipements dont les actionnaires sont propriétaires ou assurent la maîtrise d'ouvrage et toute prestation de services entrant dans ce cadre ; - toute opération liée à l'efficacité et à la transition énergétique
<i>Président</i>	Monsieur Pierre-Paul LEONELLI, Conseiller Régional
<i>Directeur Général</i>	Monsieur Laurent GELLE-LACROIX
<i>Commissaire aux comptes</i>	Cabinet Mazars, titulaire Monsieur Daniel DUPUY, suppléant

ACTIONNARIAT

15 actionnaires :

- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 841 actions	soit 94,51 %
- Ville de Valbonne	20 actions	soit 0,67 %
- Ville de Vaison la Romaine	10 actions	soit 0,33 %
- Ville d'Arles	3 actions	soit 0,10 %
- Communauté de Communes du pays de Forcalquier et Montagne de Lure	3 actions	soit 0,10 %
- Conseil Général des Alpes de Hte Provence	45 actions	soit 1,50 %
- Ville de La Seyne-sur-Mer	45 actions	soit 1,50 %
- Ville de Briançon	30 actions	soit 1,00 %
- Ville de Mont-Dauphin	3 actions	soit 0,10 %
- Ville de Cannes	1 action	soit 0,03 %
- Ville de Vence	1 action	soit 0,03 %
- Ville de Carros	1 action	soit 0,03 %
- Ville de Jonquières	1 action	soit 0,03 %
- Ville de Nice	1 action	soit 0,03 %
- Métropole Nice-Côte d'Azur	1 action	soit 0,03 %
Total	3 006 actions	

Evolution du capital en 2016 :

Suite à une délégation de compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 novembre 2015, au profit du Conseil d'Administration, pour décider d'augmenter de capital de la société, ce dernier a procédé à deux augmentations successives :

- la première, décidée en séance du 23 novembre 2015 pour 6 actions, amendée en séance du 12 mai 2016 à 4 actions, a été réalisée le 26 mai 2016 et constatée par le CA du 13 juillet 2016.
Elle a permis aux collectivités suivantes d'intégrer le capital :
 - Commune de Cannes,
 - Commune de Carros,
 - Commune de Jonquières,
 - Commune de Vence.
- la seconde, décidée en séance du 13 juillet 2016 pour 2 actions, a été réalisée le 23 décembre 2016 et constatée par le CA du 18 janvier 2017.
Elle a permis aux collectivités suivantes d'intégrer le capital :
 - Commune de Nice,
 - Métropole Nice-Côte d'Azur.

Les actions nouvelles portent jouissance à compter de la date de réalisation définitive de l'augmentation de capital. A compter de cette date, elles sont assimilées aux actions anciennes et soumises à toutes les dispositions statutaires.

Conformément à l'article L. 225-35, le droit préférentiel de souscription qui est accordé aux actionnaires en cas d'augmentation de capital en numéraire, a été supprimé pour la totalité de l'augmentation de capital possible dans le cadre de la délégation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire au Conseil d'Administration, au profit de collectivités territoriales ou groupements de collectivités territoriales de la Région Provence Alpes Côtes d'Azur non actionnaires.

Les conditions de cette augmentation de capital garantissent une nette majorité à l'actionnaire principal qu'est la collectivité régionale (78,92 %).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

9 administrateurs :

Président

Pierre-Paul LEONELLI

Conseiller Régional

Maurice BATTIN,

Vice Président du Conseil Régional

Roger DIDIER,

Vice Présidente du Conseil Régional

Cédric DUDIEUZERE,

Conseiller Régional

Muriel FIOL,

Conseiller Régional

Stéphane SAUVAGEON,

Conseillère Régionale

Sandra TORRES,

Vice Président du Conseil Régional

Sonia ZIDATE,

Conseiller Régional

Marc DAUNIS,

Sénateur-Maire de Valbonne-Sophia Antipolis,

Représentant les Collectivités de

Valbonne, Vaison-la-Romaine, Arles, la Seyne-sur-Mer, Briançon, Mont-Dauphin, Cannes, Carros, Jonquières, Vence, Nice, la Métropole Nice-Côte d'Azur, la Communauté de Communes du Pays de Forcalquier et Montagne de Lure et le Conseil Général des Alpes-de-Haute Provence,

GOVERNANCE

Par délibération en date du 26 janvier 2016, le Conseil d'Administration a opté pour la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général.

LES DIRIGEANTS

En sa séance du 26 janvier 2016, le Conseil d'Administration a procédé à la nomination de Monsieur Pierre-Paul LEONELLI aux fonctions de Président du Conseil d'Administration.

Lors de cette même séance, sur proposition de Monsieur Pierre-Paul LEONELLI, Monsieur Jean-Charles MARIA a été nommé aux fonctions de Directeur Général de la société.

Lors de la séance du 11 mars 2016, sur proposition de Monsieur Pierre-Paul LEONELLI, le Conseil d'Administration a procédé à la nomination de Monsieur Christian VILLECROZE aux fonctions de Directeur Général, en remplacement de Monsieur Jean-Charles MARIA.

En sa séance du 13 juillet 2016, le Conseil d'Administration, sur proposition de Monsieur Pierre-Paul LEONELLI, a procédé à la nomination de Monsieur Laurent GELLE-LACROIX aux fonctions de Directeur Général, en remplacement de Monsieur Christian VILLECROZE.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Noms	Durée du mandat	Terme du mandat
Titulaire : Cabinet MAZARS	6 ans	Dernier exercice : 2016
Suppléant : Daniel DUPUY	6 ans	Dernier exercice : 2016

	Organisme	Opération
1	BMM	Structure AREA PACA
2	Caisse d'Epargne	CPI/Mandats
3	Caisse d'Epargne	ZAC Chalus - Forcalquier
4	Caisse d'Epargne	Mandats Arles 277-804-283
5	Caisse d'Epargne	Structure AREA PACA
6	Caisse d'Epargne	Compte rémunéré société
7	Caisse d'Epargne	ZAC des Ateliers - Arles
8	Crédit Mutuel	ZAC des Ateliers - Arles
9	ARKEA	ZAC des Ateliers - Arles
10	ARKEA	ZAC Cœur de Ville - Briançon
11	ARKEA	Placements société

II – DECISIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2016

Au cours de l'année 2016, ont eu lieu 5 réunions du Conseil d'Administration : le 26 janvier, le 11 mars, le 12 mai, le 13 juillet et le 2 novembre.

I – Lors de la séance du 26 janvier 2016, les points suivants ont été examinés :

- II Approbation PV de la séance du 23 novembre 2015
- III Nomination du Président
- IV Choix du mode de gouvernance
- V Nomination du Directeur Général
- VI Le cas échéant, nomination du Directeur Général Délégué
- VII Désignation des membres de la Commission d'Appels d'Offres interne.

Les Administrateurs suivants étaient présents :

- Monsieur Pierre-Paul LEONELLI
- I Monsieur Maurice BATTIN
- II Madame Muriel FIOL
- III Monsieur Stéphane SAUVAGEON
- IV Madame Sandra TORRES

Les Administrateurs suivants ont fait parvenir un pouvoir à la Société :

Monsieur Roger DIDIER, pouvoir donné à M. Pierre-Paul LEONELLI

VI Monsieur Cédric DUDIEUZÈRE, pouvoir donné à Mme Muriel FIOL

VII Madame Sonia ZIDATE, pouvoir donné à M. Stéphane SAUVAGEON

Examen des points :

1. Approbation du PV de la séance du 23 novembre 2015

Délibération n° 1

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 24 novembre 2014 est approuvé.

➤ *Délibération N° 1 approuvée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés*

2. Nomination du Président.

Délibération n°2

Le Conseil d'Administration prend acte de la désignation par la Région, en séance plénière du 15 janvier 2016, de ses nouveaux représentants au Conseil d'Administration de la société AREA PACA :

- *Monsieur Pierre-Paul LEONELLI,*
- *Monsieur Maurice BATTIN,*
- *Monsieur Roger DIDIER,*
- *Monsieur Cédric DUDIEUZÈRE,*
- *Madame Muriel FIOL,*
- *Monsieur Stéphane SAUVAGEON,*
- *Madame Sandra TORRES,*
- *Madame Sonia ZIDATE.*

En outre, lors de cette même séance plénière, Monsieur Pierre-Paul LEONELLI a été désigné en qualité de représentant de la Région aux Assemblées Générales de la société.

Le Conseil d'Administration prend également acte de la fin, à cette même date, du mandat des anciens représentants de la Région :

- *Monsieur Ladislas POLSKI,*
- *Monsieur Jean-Marc COPPOLA,*
- *Madame Pascale GÉRARD,*
- *Monsieur Bernard JAUSSAUD,*
- *Monsieur Bernard MOREL,*
- *Monsieur Philippe MUSSI,*
- *Madame Monique ROBINEAU,*
- *Monsieur Daniel SPERLING.*

Il prend également acte de la fin du mandat de Monsieur Ladislas POLSKI aux fonctions de Président de la société.

Par délibération en date du 15 janvier 2016, le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur a autorisé Monsieur Pierre-Paul LEONELLI à accepter les fonctions de Président du Conseil d'Administration de la société AREA PACA.

En conséquence, Monsieur Pierre-Paul LEONELLI présente sa candidature.

Les administrateurs de la société AREA PACA procèdent à la nomination de Monsieur Pierre-Paul LEONELLI aux fonctions de Président du Conseil d'Administration de ladite société. Aucune rémunération ne sera versée à ce titre.

➤ *Délibération N°2 approuvée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés*

Délibération n° 3

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de publicité.

➤ *Délibération N°3 approuvée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés*

3. Choix du mode de Gouvernance

Délibération n° 4

Conformément à l'article 23 des statuts, le Conseil d'Administration de la société AREA PACA opte pour la dissociation des deux fonctions de Président et de Directeur Général.

➤ *Délibération N°4 approuvée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés.*

Délibération n° 5

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de publicité.

➤ *Délibération N°5 approuvée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés.*

4. Nomination du Directeur Général

Délibération n° 6

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, nomme M. Jean-Charles MARIA, en qualité de Directeur général de la société AREA PACA, pour une durée illimitée.

Il assumera sous sa responsabilité la direction générale de la Société.

Il déclare accepter son mandat de Directeur Général et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

A compter de sa prise de fonctions, toute intervention de M. Jean-Charles Maria pour la préparation et la signature de marchés ou accords-cadres confiant la prestation à la SCET GE, à la SCET ou à la Caisse de Dépôts est exclue. Le conseil d'Administration donne pouvoirs spéciaux, à cet effet, à son Président.

M. Jean-Charles Maria ne percevra, à ce titre, aucune rémunération.

➤ *Délibération N°6 approuvée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés*

Délibération n° 7

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de publicité.

➤ *Délibération N°7 approuvée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés*

Le Président indique que compte-tenu des décisions prises précédemment ce point est retiré de l'ordre du jour et, par conséquent, les délibérations n° 8 et n° 9 n'ont plus lieu d'être.

6. Désignation des membres de la CAO interne AREA PACA

Délibération n° 10

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve la nouvelle composition de la Commission d'Appel d'Offres Interne de l'AREA PACA :

- *Monsieur Stéphane Sauvageon, représentant par délégation M. le Président Leonelli,*
- *Mme Sandra Torres,*
- *Mme Muriel Fiol,*
- *M. Jean-Charles Maria.*

➤ *Délibération N° 10 approuvée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés*

II – Lors de la séance du 11 mars 2016, les points suivants ont été examinés :

1. Approbation PV de la séance du 26 janvier 2015
2. Révocation du mandat du Directeur Général actuel et Nomination du nouveau Directeur Général
3. Désignation d'un membre de la Commission d'Appel d'Offres interne suite à la révocation du mandat de Monsieur MARIA, Directeur Général

Les Administrateurs suivants étaient présents :

- VIII Monsieur Pierre-Paul LEONELLI
- IX Monsieur Maurice BATTIN
- X Monsieur Stéphane SAUVAGEON
- XI Madame Sandra TORRES
- XII Madame Sonia ZIDATE

Les Administrateurs suivants ont fait parvenir un pouvoir à la Société :

- XIII Monsieur Roger DIDIER, pouvoir donné à M. Pierre-Paul LEONNELI

Examen des points :

1. Approbation PV de la séance du 26 janvier 2016 :

Délibération n° 1

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 26 janvier 2016 est approuvé.

➤ *Délibération n° 1 approuvée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés*

2. Révocation du mandat du Directeur Général actuel et nomination du nouveau Directeur Général

Délibération n° 2

Sur proposition du Président, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, met fin, à compter de ce jour, aux fonctions de Directeur Général de Monsieur Jean-Charles MARIA.

➤ *Délibération n° 2 approuvée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés*

Délibération n° 3

Sur proposition du Président, le Conseil d'Administration nomme Monsieur Christian VILLECROZE, en qualité de Directeur Général de la société AREA PACA, pour une durée ne dépassant pas six mois.

Il assumera sous sa responsabilité la Direction Générale de la Société.

Au titre de ce mandat Monsieur Christian VILLECROZE ne percevra pas de rémunération.

Conformément à l'article 23-4 des statuts, le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, sous réserve de ce qui est dit à l'article 23-3.

En application de cet article, le Conseil d'Administration décide d'autoriser de manière permanente le Directeur Général à :

- *conclure et signer tout Contrat de Prestations Intégrées avec une collectivité ou un groupement actionnaire de la société ;*
- *acheter, vendre ou échanger tous biens mobiliers, sans limite de valeur ;*
- *procéder aux engagements et licenciements d'employés de la société dont le salaire annuel est inférieur à 50 000 € bruts ;*
- *réaliser des investissements d'un montant inférieur à 100 000 € annuels.*

Tous les autres points spécifiés dans l'article 23.3 des statuts demeurent soumis à autorisation préalable du Conseil d'Administration.

➤ *Délibération n° 3 approuvée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés*

Délibération n° 4

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de publicité.

➤ *Délibération n° 4 approuvée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés*

3. Désignation d'un membre de la Commission d'Appel d'Offres interne suite à la révocation du mandat de Monsieur Maria, Directeur Général

Délibération n° 5

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve la nouvelle composition de la Commission d'Appel d'Offres Interne de l'AREA PACA :

- *Monsieur Stéphane SAUVAGEON, représentant par délégation M. le Président LEONELLI,*
- *Mme Sandra TORRES,*
- *Mme Muriel FIOL,*
- *Monsieur Christian VILLECROZE*

➤ *Délibération n° 5 approuvée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés*

III - Lors de la séance du 12 mai 2016, l'ordre du jour était le suivant :

1. Approbation PV de la séance du 11 mars 2016
2. Arrêté des comptes de l'exercice 2015
3. Approbation du Compte Rendu Annuel 2015 des administrateurs à leur collectivité
4. Désignation du représentant permanent AREA PACA au conseil d'administration de l'IRFEDD
5. Régularisation commissaire aux comptes suppléant auprès du Greffe du Tribunal
6. Mise à jour du règlement de la commission d'appel d'offres interne AREA PACA
7. Point sur la procédure d'augmentation de capital en cours
8. Evolution du système d'information
9. Départ du Directeur service Exploitation Energie

Les Administrateurs suivants étaient présents :

- XIV Monsieur Pierre-Paul LEONELLI
- XV Monsieur Maurice BATTIN
- XVI Monsieur Stéphane SAUVAGEON
- XVII Madame Sandra TORRES
- XVIII Madame Sonia ZIDATE
- XIX Madame Muriel FIOL

Les Administrateurs suivants ont fait parvenir un pouvoir à la Société :

- XX Monsieur Cédric DUDIEUZERE, pouvoir donné à Madame Muriel FIOL

Examen des points :

1. Approbation PV de la séance du 11 mars 2016

Délibération n° 1

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 11 mars 2016 est approuvé.

➤ *Délibération n° 1 approuvée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés*

2. Arrêté des comptes de l'exercice 2015

Délibération n°2

➤ *Après en avoir délibéré, les administrateurs approuvent à la majorité des administrateurs présents ou représentés, Madame Muriel Fiol et Monsieur Cédric Dudieuzère, ayant donné pouvoir à Madame Fiol s'abstenant :*

- *le rapport de gestion retraçant l'activité de la Société pour l'exercice 2015 qui sera présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire,*
- *le projet de bilan et d'arrêté des comptes annuels 2015 tels qu'ils lui ont été présentés et faisant apparaître un résultat de 115 598 € pour un total de produits de 12 897 661 € et un total de charges de 12 782 063 €,*
- *l'inscription en résolution, pour l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée pour le jeudi 23 juin, de la proposition d'affectation du résultat déficitaire de l'exercice 2015 en report à nouveau pour 115 598 €.*

Délibération n° 3

➤Après en avoir délibéré, les administrateurs à l'unanimité :

- **Approuvent l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :**

I - *Bilan et Comptes de Résultat 2015*

- *Présentation du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société au cours de l'exercice 2015,*
- *Lecture du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les opérations de l'exercice 2015,*
- *Lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes et approbation des conventions passées avec les Administrateurs,*
- *Résolutions.*

II - *Pouvoirs pour formalités.*

- **Approuvent le projet de résolutions à présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire :**

RESOLUTION N° 1

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du Bilan au 31 Décembre 2015, du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration, du Rapport Général du Commissaire aux Comptes et du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes décide :

- **d'approuver** les comptes tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'Administration,
- **d'affecter** le résultat *de l'exercice 2015 de 115 598 €* en report à nouveau,
- **de donner** quitus aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice écoulé.

RESOLUTION N° 2

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire ou d'un extrait des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales.

3. Approbation du Compte-Rendu annuel 2015 des Administrateurs à leur Collectivité

Délibération n° 4

Le Conseil d'Administration approuve le Rapport Annuel des Administrateurs à leur collectivité pour l'année 2015 que chaque administrateur aura en charge de présenter à sa collectivité.

➤ *Délibération n°4 approuvée à la majorité des administrateurs présents ou représentés*
Deux abstentions : Madame Muriel Fiol et Monsieur Cédric Dudieuzère, ayant donné pouvoir à Madame Fiol.

4. Désignation du représentant permanent AREA PACA au CA de l'IRFEDD

Délibération n° 5

Les administrateurs de l'AREA PACA autorisent Monsieur Christian VILLECROZE, en sa qualité de Directeur Général, à représenter la société au Conseil d'Administration de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif gestionnaire de l'Institut Régional de Formations à l'Environnement et au Développement Durable (l'IRFEDD).

➤ *Délibération n°5 approuvée à la majorité des administrateurs présents ou représentés*
Deux abstentions : Madame Muriel Fiol et Monsieur Cédric Dudieuzère, ayant donné pouvoir à Madame Fiol.

Délibération n° 6

L'Assemblée Générale Ordinaire du 7 juillet 2011 a procédé à la nomination du Cabinet Mazars en tant que commissaire aux comptes titulaire. La mission de Monsieur Philippe BOUILLET a pris fin en tant que Commissaire aux Comptes suppléant le 7 juillet 2011 et Monsieur Cyril Gallard a été désigné en son lieu et place pour assurer la mission de commissaire aux comptes suppléant, à compter du 7 juillet 2011, pour une durée de 6 ans.

Suite à la démission de Monsieur Cyril Gallard, l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2013 a procédé à la désignation de Monsieur Daniel Dupuy comme commissaire aux comptes suppléant, à compter du 16 mai 2013 et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Il convient de procéder à la régularisation de cette situation auprès du Greffe du Tribunal.

*Délibération N°6 est approuvée à la majorité des administrateurs présents ou représentés
Deux abstentions : Madame Muriel Fiol et Monsieur Cédric Dudieuzère, ayant donné pouvoir à Madame Fiol.*

Délibération n° 7

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire ou d'un extrait des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales.

*La délibération N°7 est approuvée à la majorité des administrateurs présents ou représentés
Deux abstentions : Madame Muriel Fiol et Monsieur Cédric Dudieuzère, ayant donné pouvoir à Madame Fiol.*

➤ *Délibération approuvée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés*

III – Lors de la séance du 13 juillet 2016, l'ordre du jour était le suivant :

1. Approbation PV de la séance du 12 mai 2016
2. Directeur Général
3. Représentant IRFEDD
4. Constat de réalisation de l'augmentation de capital n° 1
5. Lancement de la procédure d'augmentation de capital n° 2
6. Travaux immeuble siège social
7. Mouvement de personnel

Les Administrateurs suivants étaient présents :

- Monsieur Pierre-Paul Léonelli
- Madame Sandra Torres
- Madame Sonia Zidate
- Madame Muriel Fiol
- Monsieur Maurice Battin
- Monsieur Stéphane Sauvageon
- Monsieur Cédric Dudieuzère
- Monsieur Roger Didier

Les Administrateurs suivants ont fait parvenir un pouvoir à la Société :

- Monsieur Marc Daunis a donné pouvoir à Monsieur Pierre-Paul Léonelli

Examen des points :

1. Approbation PV de la séance du 12 mai 2016

Délibération n° 1

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 12 mai 2016 est approuvé.

➤ *Délibération n° 1 approuvée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés*

2. Fin du mandat du Directeur Général et nomination d'un nouveau Directeur Général

Délibération n° 2

Sur proposition du Président, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, met fin, à compter de ce jour, au mandat de Directeur Général de Monsieur Christian VILLECROZE.

➤ *Délibération n° 2 approuvée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés.*

Délibération n° 3

Sur proposition du Président, le Conseil d'Administration nomme, à compter de ce jour, Monsieur Laurent Gellé-Lacroix, en qualité de Directeur Général de la société AREA PACA, pour une durée allant jusqu'à la fin du mandat des élus régionaux.

Il assumera sous sa responsabilité la Direction Générale de la Société.

Il conservera par ailleurs son contrat de travail, conclu le 14 mars 2016, pour une durée indéterminée, aux fonctions de Directeur Opérationnel.

Conformément à l'article 23-4 des statuts, le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, sous réserve de ce qui est dit à l'article 23-3.

En application de cet article, le Conseil d'Administration décide d'autoriser de manière permanente le Directeur Général à :

- *conclure et signer tout Contrat de Prestations Intégrées avec une collectivité ou un groupement actionnaire de la société ;*
- *acheter, vendre ou échanger tous biens mobiliers, sans limite de valeur ;*
- *procéder aux engagements et licenciements d'employés de la société dont le salaire de base annuel est inférieur à 100 000 € bruts ;*
- *réaliser des investissements d'un montant inférieur à 100 000 € annuels.*

Tous les autres points spécifiés à l'article 23.3 des statuts demeurent soumis à autorisation préalable du Conseil d'Administration.

➤ *Délibération n° approuvée à la majorité des administrateurs présents ou représentés – deux abstentions : Madame Muriel Fiol et Monsieur Cédric Dudieuzère.*

Délibération n° 4

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de publicité.

➤ *Délibération n° 4 approuvée à la majorité des administrateurs présents ou représentés – deux abstentions : Madame Muriel Fiol et Monsieur Cédric Dudieuzère.*

Délibération n° 5

Les administrateurs de l'AREA PACA autorisent Monsieur Laurent GELLÉ-LACROIX en sa qualité de Directeur Général, à représenter, à compter de ce jour, la société au Conseil d'Administration de la société coopérative d'intérêt collectif gestionnaire de l'Institut Régional de Formations à l'Environnement et au Développement Durable (l'IRFEDD).

➤ *Délibération n° 5 approuvée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés.*

4. Constat de réalisation d'augmentation de capital n° 1Délibération n° 6

Le Conseil d'Administration constate que :

- *Les 4 actions objet de l'augmentation de capital décidée par le Conseil d'Administration du 23 novembre 2015, amendée par le Conseil d'Administration du 12 mai 2016 ont été entièrement libérées ;*
- *Par conséquent, l'augmentation de capital est réalisée en date du 26/05/2016 ;*
- *Les quatre collectivités entrantes, ayant acquis une action chacune, au prix de 153 € + une prime d'émission de 2 492 € chacune, sont les suivantes : Cannes, Carros, Jonquières et Vence*
- *Le capital est ainsi porté à 459 612 € et est constitué de 3 004 actions.*

➤ *Délibération n° 6 approuvée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés.*

Délibération n°7

Tous pouvoirs sont conférés par le Conseil d'administration au Directeur Général pour effectuer toutes les formalités requises.

➤ *Délibération n° approuvée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés.*

5. Augmentation de capital n° 2Délibération n° 8

Le Conseil d'administration,

Constatant la libération intégrale du capital social actuel de 459 612 euros, et se prévalant de la délégation de compétence pour décider d'augmenter le capital jusqu'à un montant maximum de 550 800 euros, accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 novembre 2015,

Décide de porter le capital social de 459 612 euros à 459 918 euros, par l'émission de 2 actions ordinaires de 153 euros de valeur nominale chacune, majoré d'une prime d'émission de 2 492 euros par action.

Les actions nouvelles devront être libérées intégralement à la souscription, au moyen de nouveaux apports en numéraire, par versement d'espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société.

Les actions nouvelles porteront jouissance à compter de la date de réalisation définitive de l'augmentation de capital. A compter de cette date, elles seront assimilées aux actions anciennes et soumises à toutes les dispositions statutaires.

Le droit préférentiel de souscription des actionnaires est supprimé pour la totalité de l'augmentation de capital, au profit des collectivités territoriales et groupements de collectivités territoriales de la Région Provence Alpes Côtes d'Azur (PACA) non actionnaires et souhaitant bénéficier des services de la SPL AREA.

De la même manière, le droit préférentiel de souscription réservée aux salariés de la société tel que prévu aux articles L. 3332-1 et suivants du code du travail est supprimé.

La souscription sera ouverte du 15 juillet 2016 au 31 décembre 2016.

Les bulletins de souscription seront reçus au siège social.

Les versements afférents aux souscriptions feront l'objet d'un virement bancaire à la Caisse d'Épargne Provence – Corse, qui établira le certificat de souscription et de versement.

Le délai de souscription se trouvera clos par anticipation dès lors que l'augmentation de capital aura été intégralement souscrite.

En cas d'insuffisance des souscriptions recueillies, l'augmentation du capital sera limitée au montant de celles-ci, à la condition qu'elles atteignent 75% au moins du montant fixé initialement.

➤ *Délibération n° 8 approuvée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés.*

Délibération n° 9

Le Conseil d'administration décide, sous la condition suspensive de la réalisation définitive de l'augmentation de capital, de modifier l'article 6 des statuts relatif au capital social.

L'article 6 des statuts, lequel sera désormais libellé comme suit :

« Le capital social est fixé à 459 918 €. Il est divisé en 3006 actions de CENT CINQUANTE TROIS EUROS (153 €) chacune, souscrites en numéraire et dont la totalité doit appartenir à des collectivités territoriales ou groupements.

Le capital pourra être augmenté ou réduit dans les conditions prévues ci-dessous.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur détient au moins 50 % du capital.

Le reste du capital est détenu par plusieurs collectivités territoriales ou groupements.»

➤ *Délibération n° 9 approuvée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés.*

Délibération n° 10

Tous pouvoirs sont conférés par le Conseil d'administration au Directeur Général à l'effet de :

- *adresser à chaque collectivité ou groupement de collectivité intéressée, l'avis d'ouverture des souscriptions,*
- *recueillir les souscriptions,*
- *constater les libérations par compensation ;*
- *prendre toutes mesures utiles pour la réalisation définitive de cette augmentation de capital ;*
- *effectuer toutes formalités légales.*

➤ *Délibération n° 10 approuvée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés.*

6. Travaux de rénovation et mise aux normes sur le siège social

Délibération n° 11

Les administrateurs autorisent le Directeur Général à voter favorablement la première tranche des travaux du siège social (travaux d'ascenseurs, monte-charges et réfection de la toiture) pour un montant maximum de 450 K€ hors maîtrise d'œuvre.

➤ *Délibération n° 11 approuvée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés.*

7. Mouvements de Personnel

Délibération n° 12

Les administrateurs prennent acte :

- *de l'arrivée de Monsieur Jean-Charles MANRIQUE en qualité de conseiller en stratégie économique dans le cadre d'un contrat à temps partiel,*
- *des départs de Madame Marie Marquié, de Madame Nabila Abdechakour et de Monsieur Marc Pons.*

➤ *Délibération n° 12 approuvée à la majorité des administrateurs présents ou représentés – 2 abstentions : Madame Muriel Fiol et Monsieur Cédric Dudieuzère*

IV – Lors de la séance du 2 novembre 2016, l'ordre du jour était le suivant :

1. 1.Approbation PV de la séance du 13 juillet 2016
2. ZAC de Briançon – avenant au traité de concession
3. Rapport sur l'augmentation de capital n° 1
4. Point informations diverses

Les Administrateurs suivants étaient présents :

- Monsieur Pierre-Paul Léonelli
- Madame Sonia Zidate
- Madame Muriel Fiol
- Monsieur Maurice Battin
- Monsieur Stéphane Sauvageon
- Monsieur Cédric Dudieuzère

Les Administrateurs suivants ont fait parvenir un pouvoir à la Société :

- Madame Sandra Torres a donné pouvoir à Monsieur Sauvageon
- Monsieur Roger Didier a donné pouvoir à Monsieur Léonelli

Examen des points :

1. Approbation PV de la séance du 12 mai 2016

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 13 juillet 2016 est approuvé.

➤ *Délibération n° 1 approuvée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés*

2. Avenant n° 1 au traité de concession de la ZAC de Briançon

Délibération n° 2

Le Conseil d'Administration autorise le Directeur Général de l'AREA-PACA à signer l'avenant n°1 au traité de concession portant sur :

- *une modification de la participation du concédant de 1 694 000 € HT en compensation de la vente directe réalisée par la Ville.*
- *la diminution des honoraires de commercialisation de l'AREA pour 25 410 € HT.*

➤ *Délibération n° 2 approuvée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés*

3. Rapport sur l'augmentation de capital n° 1

Délibération n° 3

Le Conseil d'Administration arrête le rapport joint en annexe portant sur l'augmentation de capital n°1. Celui-ci est mis à disposition au siège de la société.

➤ *Délibération n° 3 approuvée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés*

Dans le cadre du contrôle analogue, le Président propose, lors de la prochaine séance du CA de procéder à la constitution des deux comités prévus au Règlement Intérieur (Comité d'Etudes et Comité Permanent Stratégique et de Contrôle), ainsi que de réactiver les Assemblées Spéciales des actionnaires minoritaires.

CHAPITRE II – ACTIVITE DE LA SOCIETE EN 2016

I – ACTIVITE

L'activité de la Société Publique Locale d'Aménagement se concentre autour de ses actionnaires et essentiellement de la Région.

Pour cette dernière, la mission de l'AREA consiste en la construction, la préservation et le développement du patrimoine. L'entretien lié à l'usage quotidien, qui relève des obligations du locataire, est pris en charge par l'établissement public local d'enseignement (EPL) directement.

AREA PACA est ainsi le prolongement opérationnel de l'Institution Régionale. Les relations entre ces deux entités sont régies, dans le cadre de contrats de prestations intégrées (CPI) de deux types :

- L'un, relatif au plan pluriannuel de gros entretien du patrimoine, est délibéré annuellement et consiste en un programme curatif et préventif courant et des interventions ciblées, techniquement plus lourdes.
- L'autre, relatif aux études et à la réalisation des ouvrages jusqu'à leur livraison, engageant mutuellement l'AREA et la Région sur le programme, le budget et le planning de l'opération.

En 2016, l'AREA a contractualisé :

➤ **Pour le compte de la Région :**

- Le plan pluriannuel de gros entretien du patrimoine, concernant 183 établissements (174 lycées, 4 aérodromes, 1 aéroport, 1 bâtiment culturel, 3 CREPS), représentant 21 041 K€ en bilans votés,
- **169** contrats de prestations intégrées relatifs aux études et à la réalisation des ouvrages jusqu'à leur livraison, engageant 139 473 K€ en bilans études et travaux votés.

Le montant des investissements courants a connu une hausse notable en 2016. Néanmoins, le montant des honoraires proportionnels a subi une baisse, en raison du décalage de facturation.

➤ **Pour le compte de ses autres actionnaires :**

- 1 contrat de prestations intégrées d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la Ville de Carros pour la création d'un espace de "coworking" ;
- 1 contrat de prestations intégrées d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la Ville de Valbonne dans le cadre de l'étude de programmation de l'opération de restructuration – réhabilitation – extension de l'équipement "Ile Verte" ;
- 1 contrat de prestations intégrées avec la Ville de Vence, dans le cadre du projet de rénovation énergétique des bâtiments communaux ;
- 1 contrat de prestations intégrées avec la ville de Jonquières, dans le cadre du projet de rénovation énergétique des bâtiments communaux.

En 2016, la société a engagé une réflexion autour d'un projet d'entreprise afin de trouver une extension et une diversification de ses activités historiques de gestionnaire du patrimoine régional, centré majoritairement sur les EPLE.

Ce projet d'entreprise peut se décliner en 3 axes :

- 1) Conforter les missions de l'AREA avec la Région, tant sur le patrimoine déjà confié en gestion, que sur le patrimoine géré sans le concours de l'AREA.

A cette fin, une réflexion a été amorcée fin 2016 avec la toute nouvelle Direction du Patrimoine de la Région et devait faire l'objet de propositions concrètes dès 2017.

- 2) Intensifier l'approche énergétique dans les projets de réhabilitation / construction portés par la Région, en s'appuyant sur l'expertise dans ce domaine de l'AREA.

Outre des opérations emblématiques comme l'U.R.M., les lycées de Châteaurenard et d'Allauch, l'AREA participe depuis 2016, au sein de l'Association Effnergie en qualité d'acteur, représentée par Pierre-Paul Léonelli à une prise en compte plus marquée des questions énergétiques pour des bâtiments plus économes et une réduction du carbone.

- 3) Participer aux défis du territoire PACA au travers des Opérations d'Intérêt Régional (O.I.R.), dont certaines peuvent bénéficier directement du savoir-faire de l'AREA
- 4) Soutenir l'économie en Région PACA par un développement des missions de l'AREA à l'attention des actionnaires de la SPL AREA et demain par l'activation de la SEM AREA.

A cette fin, une procédure d'augmentation de capital de la SPL a été adoptée par la Région et les actionnaires minoritaires pour favoriser l'entrée de nouvelles collectivités territoriales ou leurs groupements.

Parallèlement, la SEM AREA sera susceptible de piloter des projets régionaux conséquents, avec des partenariats indispensables à leur réalisation, notamment avec l'E.P.F.R., la C.D.C., les Chambres Consulaires, les « satellites » du Conseil Régional.

Pour le compte de ses autres actionnaires :

Le nombre de missions auprès des actionnaires « minoritaires » hors Région a fortement évolué depuis l'année 2016, en partie en raison de l'arrivée de nouveaux actionnaires : Carros, Vence, Jonquières, Cannes, Nice et la Métropole NCA.

La plupart des opérations confiées à l'AREA sont en phase d'études préalables ou programmation.

La diversité des opérations confiées à l'AREA confirme notre capacité technique à soutenir les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leurs projets, tant en qualité d'Assistant au Maître d'Ouvrage que de Maître d'Ouvrage Délégué.

Des projets plus spécifiques vont permettre à l'AREA de se positionner comme Maître d'Ouvrage (concessionnaire, marché de partenariat ou contrat de performance globale...), proposant aussi un accompagnement aussi bien financier que technique aux collectivités.

II – DES REGLEMENTS A HAUTEUR DE 138 MILLIONS D'EUROS TTC (hors honoraires AREA PACA)

La société AREA PACA a opéré pour le compte de son principal mandant, deux types d'interventions :

- la réalisation de constructions neuves et de grosses réhabilitations de lycées,
- le gros entretien des lycées, des gares et des aérodomes.

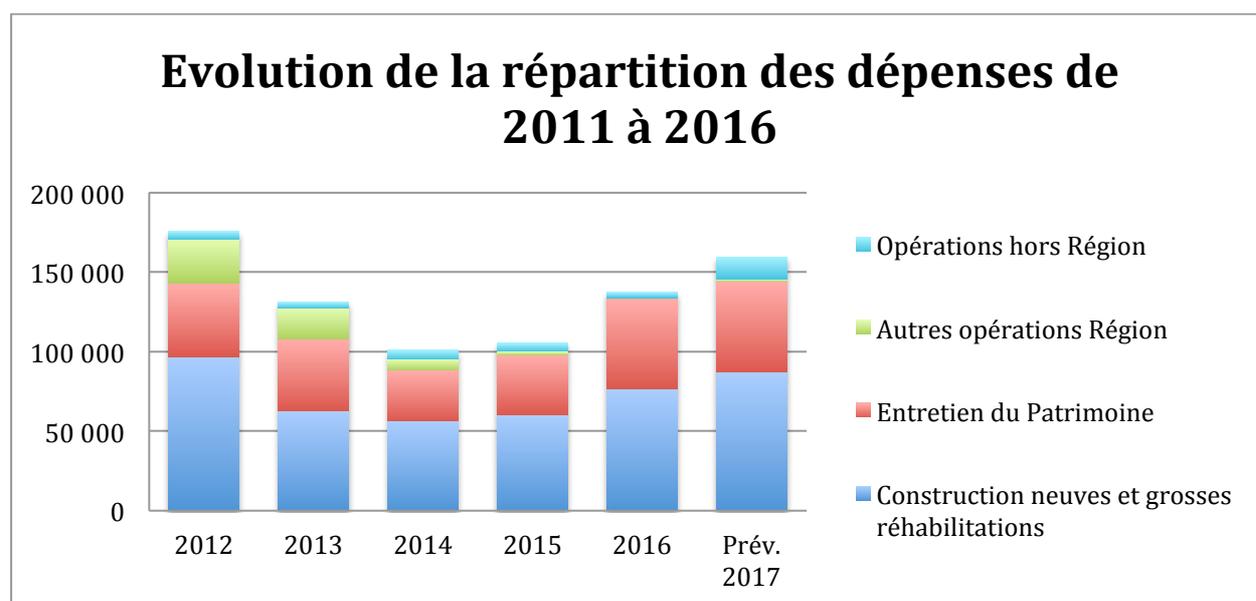
Dans le cadre de l'activité « constructions neuves et grosses réhabilitations », AREA PACA a géré, pour le compte de l'ensemble de ses mandants (Région et autres maîtres d'ouvrage), **81 millions € TTC** de dépenses, hors ses propres honoraires dont :

- **77 millions € TTC** pour le compte de la Région (opérations de lycées et d'enseignement supérieur, FRAC, Villa Méditerranée),
- **4 millions € TTC** pour le compte d'autres maîtres d'ouvrage.

Pour l'activité « gros entretien des lycées », le montant des dépenses réglées est de **57 millions € TTC**.

L'évolution comparée des dépenses réglées par l'AREA pour le compte de l'ensemble de ses mandants entre 2012 et 2016, ainsi que la prévision pour 2017 sont représentées dans le graphique ci-après :

*Dépenses gérées par AREA-PACA (en millions d'euros TTC)
hors honoraires propres*



A- Marchés**Publicités effectuées en 2016 :**

En 2016, la société a lancé 98 publicités pour un montant global estimé de 120 064 K€.

➤ 2 Concours

- Construction du lycée de CHATEAURENARD (13) Concours restreint
- Restructuration et extension au lycée Martin BRET à Manosque (13). Concours restreint

➤ 8 Appels d'offres ouverts dont :

- 2 Appels d'offres ouverts pour la restructuration et réhabilitation des lycées Régionaux.
- 2 Appels d'offres ouverts de maîtrise d'œuvre :
 - Mission de maîtrise d'œuvre pour la restructuration de la demi pension et de construction d'un bâtiment Atelier à la Cité Mixte Frédéric MISTRAL à Avignon (84)
 - Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation énergétique du bâtiment enseignement et la mise en accessibilité du lycée Paul LANGEVIN à MARTIGUES (13)
- 3 Appels d'offres ouverts :
 - Travaux de gestion du patrimoine et d'intervention d'urgence
 - Mission d'assistance technique pour les travaux de maintenance du patrimoine de la Région Provence Alpes Côte d'Azur
 - Mission de contrôle technique pour les travaux de maintenance du patrimoine de la Région Provence Alpes Côte d'Azur
- 1 Appel d'offres ouvert :
 - Assurances Dommage Ouvrage, Tous Risques Chantier et Contrat Collectif de Responsabilité Décennale pour la construction de l'UNIVERSITE REGIONALE DES METIERS à MARSEILLE (13)

➤ 4 appels d'offres restreints :

- Accueil de l'IFSI-IFAS et réhabilitation partielle du lycée JOLIOT CURIE à AUBAGNE (13)
- Mission de maîtrise d'œuvre Extension et Réhabilitation du lycée Hôtelier Paul AUGIER à NICE (06)
- Assistance comptable, fiscale, sociale, révision et établissement des comptes annuels
- Mission de maîtrise d'œuvre Restructuration du LYCEE André HONNORAT à BARCELONETTE (04)

➤ 77 Procédures adaptées ouvertes dont :

- 41 procédures MAPA comprises entre 200 et 5 225 K€
- 36 procédures MAPA < 200 K€

Ce sont 241 marchés qui ont été notifiés en 2016, dont 226 marchés de travaux, 12 marchés de services et 3 marchés de fournitures.

Ci-dessous, la répartition du nombre de ces marchés par territoire et nature de marchés :

Répartition du nombre de marchés (> à 25 K euros par antenne et type de marchés

	<u>Antenne NORD/EST</u>		<u>Antenne SUD</u>		<u>Antenne OUEST</u>		<u>Aménagement et AREA (besoins)</u>		<u>Total antennes + transversaux</u>	
	<u>Montant K€</u>	<u>Nbre</u>	<u>Montant K€</u>	<u>Nbre</u>	<u>Montant K€</u>	<u>Nbre</u>	<u>Montant K€</u>	<u>Nbre</u>	<u>Montant K€</u>	<u>Nbre</u>
Fourtiures	0	0	95	1	0	0	194	2	289	3
Services	63	2	532	5	89	1	324	4	1 009	12
Travaux	39 191	94	12 959	73	12 891	44	7 198	15	72 239	226
Montant HT/ Nombre	39 254	96	13 586	79	12 980	45	7 716	21	73 536	241

Ne sont pas recensés dans ce tableau :

- ✓ Les marchés montant < 25 K€ soit 295 marchés pour un montant de 1 695 K€.
- ✓ Les bons de commande (entretien/maintenance des lycées)
- ✓ Les bons de commande ou marchés subséquents d'Assistance Technique, de Contrôle Technique et Coordination SPS (niveau II et III).

B - Juridique

Dans le cadre des missions confiées à l'AREA, l'activité contentieuse a progressé sensiblement en 2016, notamment sur les demandes indemnitaires des entreprises. Cette inflation (légère) est également une conséquence de la décision de ne plus recourir au protocole transactionnel (ci-joint tableau récapitulatif en *annexe 13*).

IV – ACTIVITE OPERATIONNELLE

A – Pour le compte de la Région PACA

1 – Constructions neuves, opérations spécifiques, gros entretien des lycées

➤ Conventions de mandat (jusqu'en décembre 2007)

Pour mener à bien les objectifs de constructions neuves et de réhabilitations de lycées, **jusqu'à fin 2007**, des conventions de mandat étaient conclues entre le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur et l'Agence Régionale d'Équipement et d'Aménagement PACA.

La rémunération de la société différait selon les phases concernées :

- Pour les phases "études" un forfait était appliqué.
- Pour la phase "travaux" les honoraires étaient de 3,5 % HT du montant des dépenses engagées TTC.

Depuis décembre 2007, les nouvelles modalités contractuelles entre AREA et la Région sont régies dans le cadre de Contrats de Prestations Intégrées (CPI) tels que décrits page 24.

Néanmoins, des conventions de mandat antérieures à la mise en place des C.P.I. sont encore actives fin 2015, et ce, jusqu'à la clôture financière et le quitus de la Région pour les opérations concernées.

Celles-ci sont réparties en deux catégories :

- conventions regroupant plusieurs établissements,
- conventions propres à un seul établissement.

Conventions de mandat regroupant plusieurs établissements

- **Le 13 juin 1990 convention (complétée de 6 avenants) de mandat d'études et de réalisation des travaux de mise à niveau et d'extension de 70 lycées.**

Au 31/12/2016, au titre de cette convention, 1 opération non clôturée définitivement mais en clôture financière provisoire, concernent les l'établissement suivant :

- Costebelle (Hyères) : 419 A

- **Le 15 juin 1990 convention (complétée de 5 avenants) de mandat d'études et de réalisation des travaux de mise à niveau, d'extension et de restructuration de 28 lycées.**

Au 31/12/2015, au titre de cette convention, 1 opération non clôturée définitivement mais en clôture financière provisoire, concerne l'établissement suivant :

- Les Alpilles (Saint Rémy) : 385

Conventions de mandat propres à un seul établissement signées jusqu'au 31.12.2005 et non clôturées au 31/12/2015

Ces conventions, signées au fur et à mesure des besoins exprimés, concernent les établissements suivants :

- Lycée Dumont d'Urville (Toulon) : 433 B (*en cours de clôture*)
- Lycée Denis Diderot (Marseille) : 489 (*en cours de clôture*)
- Lycée de l'Est Niçois (Nice) : 502
- Lycée Raynouard (Brignoles) : 513 (*en cours de clôture*)
- Lycée Camille Jullian (Marseille) : 515 (*en cours de clôture*)
- Lycée polyvalent de Manosque : 518 (*en cours de clôture*)
- Site Romane (Embrun) : 607 (*en cours de clôture*)
- Lycée Guillaume Apollinaire (Nice) : 608 (*en cours de clôture*)
- Lycée Alphonse Daudet (Tarascon) : 610 (*en cours de clôture*)
- Lycée Beau Site (Nice) : 613 (*en cours de clôture*)
- Lycée Les Eucalyptus (Nice) : 618
- Lycée Agricole Horticole + CFPPH (Hyères) : 622 (*en cours de clôture*)

- Lycée Alexandre Davic - Neel (Digne) : 628
- Lycée Beau de Rochas (Digne) : 629 (*en cours de clôture*)
- Lycée Pierre et Marie Curie (Menton) : 636 (*en cours de clôture*)
- Lycée du Golfe (Gassin) : 637
- Lycée Paul Langevin (La Seyne-sur-Mer) : 638
- Lycée Montmajour et Perdiguier (Arles) : 643 (*en cours de clôture*)
- Lycée Honoré Daumier (Marseille) : 646 (*en cours de clôture*)
- Lycée Général pour les 11/12èmes arrondissements (Marseille) : 647 (*en cours de clôture*)
- Lycée Massena (Nice) : 649 (*en cours de clôture*)
- L.A. La Ricarde à L'Isle-sur-la-Sorgue : 657 (*en cours de clôture*)
- Lycée Jean-Henri Fabre à Carpentras : 658
- Lycée Professionnel Louis Blériot à Marignane : 659 (*en cours de clôture*)
- Lycée Professionnel Léon Blum à Draguignan : 660 (*en cours de clôture*)
- Lycée Ismaël Dauphin à Cavaillon : 661 (*en cours de clôture*)
- Lycée Polyvalent Maurice Genevoix à Marignane : 664 (*en cours de clôture*)
- Site de Lorgues à Lorgues : 665 (*en cours de clôture*)
- Domaine d'Eguilles à Vedène : 666 (*en cours de clôture*)
- Lycée Agricole Horticole d'Hyères - Hyères Cedex : 622 (*en cours de clôture*)

La situation, arrêtée au 31/12/2016, des sommes engagées et des sommes payées par rapport au budget de chaque convention (détaillée par sous-opérations) concernant les constructions neuves et les réhabilitations des lycées fait l'objet de l'**annexe n° 1**.

➤ *Contrats de prestations intégrées*

Rappel de l'historique

Le 14 décembre 2007, par délibération n° 07-319, la Région a approuvé :

- le contrat type de prestations intégrées entre la Région et la SPLA AREA PACA pour les études et la réalisation des travaux de construction, de réhabilitation et de réutilisation d'équipements publics dont la Région est maître d'ouvrage.

Il a été fixé, pour ces opérations, une rémunération versée à l'AREA telle qu'indiquée à l'article II (Rémunération de la Société) de la 4^{ème} Partie du présent rapport (page 57).

- le contrat de prestations intégrées pour les études et la réalisation des travaux de gros entretien du patrimoine des lycées publics (Cf. 3^{ème} Partie du présent rapport).

En 2016, 169 CPI ont été conclus avec la Région :

- **Commission permanente du 13 mai 2016 :**

Département des Alpes de Haute Provence (04)

- Diagnostic hydrologique Aéroport Régional Saint Auban - *Château Arnoux Saint Auban*
- Réfection de voiries EREA de Castel Bevons - *Sisteron*
- Mise en accessibilité du site LYT Pierre-Gilles de Gennevilliers - *Digne les Bains*
- Restructuration Site André Honnorat - *Barcelonnette*

- Mise en accessibilité handicapés du lycée LP Pierre Mendès France-*Veynes*

Département des Alpes Maritimes (06)

- Rénovation du sol du plateau sportif LP Francis de Croisset - *Grasse*
- Aménagement de 2 salles de TP mixte LP Industriel Chiris - *Grasse*
- Rénovation secteur sciences Lycée Henri Matisse- *Vence*
- Mise en accessibilité du site LYP Pierre et Marie Curie - *Menton*
- Mise en accessibilité du site LP Paul Valéry - *Menton*
- Réfection des étanchéités Lycée Henri Matisse - *Vence*
- Mise en accessibilité du site LYP Bristol - *Cannes*
- Menuiseries extérieures et persiennes LYP Bristol - *Cannes*
- Revêtement de sol du gymnase LYP Amiral de Grasse - *Grasse*
- Blocs sanitaires LP Jacques Dolle - *Antibes*
- Restructuration de la cuisine pédagogique LP Magnan - *Nice*
- Confortement du talus ouest LYP & LP Beau Site - *Nice*
- Mise en accessibilité du site LYP & LP Beau Site - *Nice*
- Atelier EMAT Lycée René Goscinny - *Drap*
- Extension réhabilitation LYT Hôtelier Paul Augier - *Nice*

Département des Bouches du Rhône (13)

- Aménagement de 2 salle de sciences LP Le Chatelier - *Marseille*
- Mise en accessibilité du site LP Les Alpilles - *Miramas*
- Mise en accessibilité internat gymnase demi-pension LYT Denis Diderot - *Marseille*
- Reprise de l'étanchéité de la toiture du restaurant LYT Hôtelier de Bonneveine - *Marseille*
- Reprise de l'étanchéité de la toiture nord de l'externat LP G. Poinso-Chapuis- *Marseille*
- Réfection réseaux eau froide & chaude sanitaire et chauffage du site LP Colbert - *Marseille*
- Réaménagement salle TP science et labo préparation LYP Montgrand - *Marseille*
- Aménagement d'une salle de sciences n° 34 LP Camille Jullian - *Marseille*
- Restructurations vestiaires gymnases LYP Saint-Exupéry - *Marseille*
- Remplacement du transformateur pyralène LP Leau - *Marseille*
- Rénovation chaufferie Site Thiers - *Marseille*
- Rénovation chaufferie LP Le Chatelier - *Marseille*
- Réfection de la toiture du bâtiment 4 Pasquet - *Arles*
- Traitement des épaufrures des façades en béton, bâtiments Montmajour et Perdiguier LYP Montmajour et Perdiguier - *Arles*
- Réhabilitation des salles de sciences OL3, OL 13 et OL 40 LYP Montmajour et Perdiguier - *Arles*
- Réfection étanchéité toiture bât. 1 LYP Paul Langevin - *Martigues*
- Parvis et gestion des accès LYP de la Méditerranée- *La Ciotat*
- Restructuration rénovation salles BTS LYT Denis Diderot - *Marseille*
- Réfection de l'étanchéité du bâtiment 1 LP Leau - *Marseille*
- Aménagement d'une préparation froide LYP & LP Jean Lurcat- *Martigues*
- Amélioration des conditions d'accueil dans les ateliers et le CDI LYP & LP Jean Lurcat - *Martigues*
- Reprise de l'étanchéité des toitures : internat, logements côté internat et annexes espaces sportifs Site Marseilleveyre - *Marseille*
- Réfection de l'Etancheité Bât F logements LYP & LP Vauvenargues – *Aix en Provence*
- Désamiantage de 2 logements de fonction (2ème tranche) LYP Emile Zola & Arce-de-Meyran - *Aix en Provence*
- Remplacement du TGBT du Lycée Lycée Paul Cézanne - *Aix en Provence*
- Toiture du grand hall Lycée Georges Duby - *Luynes*
- Réhabilitation logement n°8 LP Latécoère - *Istres*

- Travaux de chauffage et clôture CFPPA LEPA Les Alpilles - *Saint Remy de Provence*
- Réaménagement d'une salle de sciences LYP Alphonse Daudet - *Tarascon*
- Transformateur à pyralène LYP Jean Cocteau – *Miramas*

Département du Var (83)

- Réfection de la toiture du bâtiment science Lycée Jean Moulin - *Draguignan*
- Réfection de la clôture du lycée Lycée Jean Moulin - *Draguignan*
- Réhabilitation salles de sciences Lycée Jean Moulin - *Draguignan*
- Réfection des 4 anciens logements de fonction - étanchéité et conformité électrique LYP du Golfe de Saint Tropez - *Gassin*
- Remise à niveau des façades et désamiantage des Bâtiments Logements L2 et L3 LYT Ruvrière - *Toulon*
- Rénovation des chaudières L.A. Horticole - *Hyères*
- Mise en place de salles "préfabriquées" Site de *Lorgues*
- Réfection des clôtures en séparatif du stade LP Hôtelier & Industriel Golf Hôtel - *Hyères*
- Restructuration de la demi-pension LYP Bonaparte - *Toulon*
- Aménagement de la Salle 110 en TP / exao LYP Bonaparte - *Toulon*
- Désamiantage et réfection de l'abri 2 roues LYP Beaussier - *La Seyne sur Mer*
- Modification de la ventilation de la demi-pension LYP Beaussier - *La Seyne sur Mer*

Département du Vaucluse (84)

- Réfection salles 204, 205 et hall logements Lycée Ferdinand Revoul - *Valréas*
- Mise en conformité du SSI bât B et D Lycée Ismaël Dauphin - *Cavaillon*
- Remplacement du SSI Lycée Alexandre Dumas - *Cavaillon*
- Mise en accessibilité du site Lycée Agricole La Ricarde – *L'Isle sur Sorgue*
- Réfection zone préparation demi pension Lycée René Char - *Avignon*
- Toiture de la ferme et des logements de fonction Lycée Louis Giraud - *Carpentras*
- Remplacement de la centrale d'alarme incendie et travaux électriques divers CFA Victor Hugo - *Carpentras*
- Réfection étanchéité Bâtiment H et ateliers Lycée Victor Hugo - *Carpentras*
- Réfection des réseaux ECS et équilibrage Cité Mixte de l'Argensol - *Orange*
- Réfection des sanitaires Lycée Ferdinand Revoul - *Valréas*

• Commission permanente du 24 juin 2016

Département des Alpes de Haute Provence (04)

- Mise en sécurité de l'école internationale PACA Ecole Internationale Provence-Alpes-Côte d'Azur – *Manosque*

Département des Bouches du Rhône (13)

- Rénovation salles de sciences et labo + Réhabilitation de salles et des vestiaires pour ASSP LP Charles Mongrand – *Port de Bouc*
- Travaux de mise en accessibilité PMR LYP Alphonse Daudet - *Tarascon*
- Réaménagement de l'entrée et sécurisation du site LYT Marie Curie - *Marseille*
- Restructuration de la demi-pension de la cité mixte Lycée Marcel Pagnol - *Marseille*
- Remplacement de matériels de cuisine LYT & LP Adam de Craponne - *Salon de Provence*

Département du Var (83)

- Travaux ECS anti-légionelle - reprise complète + Solaire thermique CREPS de Boulouris - *Saint Raphael*
- Renforcement de la sureté du site LYP du Golfe de Saint Tropez – *Gassin*

Département du Vaucluse (84)

- **Commission permanente du 12 octobre 2016**

Département des Alpes de Haute Provence (04)

- Mise en sécurité du lycée LP Louis Martin Bret – *Manosque*

Département des Bouches du Rhône (13)

- Mise en conformité accessibilité du site LYP Emile Zola & Arc-de Meyran - *Aix en Provence*

- Restructuration de l'entrée du Lycée LYP de l'Empéri– *Salon de Provence*

- Mise en accessibilité du site LYT Hôtelier de Bonneveine - *Marseille*

- Rénovation de la demi pension LYT Jean Perrin - *Marseille*

- Mise en conformité accessibilité au site Pasquet – *Arles*

Département du Var (83)

- Complément athlétisme phase 1 CREPS de Boulouris - *Saint Raphael*

- Sécurisation du lycée LP La Coudoulière - *Six Fours les Plages*

Département du Vaucluse (84)

- Travaux de mise en accessibilité du site Lycée régional Montesquieu - *Sorgues*

- Mise en accessibilité du site Lycée René Char - *Avignon*

- Travaux de mise en sécurité E.R.F aux Professions Paramédicales – *Avignon*

- **Commission permanente du 03 novembre 2016**

Département des Alpes de Haute Provence (04)

- Extension et réhabilitation du lycée LP Louis Martin Bret – *Manosque*

Département du Vaucluse (84)

- Atelier de transformation agroalimentaire L.A. François Pétrarque - *Avignon*

- **Commission permanente du 16 décembre 2016**

Département des Alpes de Haute Provence (04)

- Modification de la maternelle Ecole Internationale Provence – Alpes – Côte d'Azur - *Manosque*

- Cuisine satellite internat Crapelet Site André Honnorat - *Barcelonnette*

- Cuisine satellite internat Crapelet Site André Honnorat - *Barcelonnette*

- Réfection Dallage Vestiaires Gymnase LYP Alexandra David Neel - *Digne les Bains*

- Atelier TISEC LP A. Beau de Rochas - *Digne les Bains*

- Atelier de transformation Agro Alimentaires LEPA Carmejane – *Le Chaffaut*

- Remplacement de l'étanchéité de la toiture terrasse de l'administration EREA Castel Bevons - *Sisteron*

- Travaux de mise en conformité des installations ECS et EF Lycée des Iscles – *Manosque*

Département des Hautes Alpes (05)

- Mise aux normes PMR LP Alpes & Durance - *Embrun*

- Rénovation Thermique du Bâtiment Logements de fonction LP Alpes & Durance - *Embrun*

- Travaux Enrobé, Clotures et Portails Site Mixte d'Altitude - *Briançon*

- Remplacement de la couverture de l'externat et isolation LP Pierre Mendes France - *Veynes*

- Remplacement de la couverture de l'internat et isolation LYP Aristide Briand - *Gap*

- Remplacement des menuiseries extérieures des cages d'escalier de l'externat LYP Aristide Briand - *Gap*

- Rénovation et isolation de la restauration LYP Aristide Briand - *Gap*

- Restructuration du secteur sciences LYT Léonard de Vinci - *Antibes*
- Désamiantage intégral des bâtiments avec réfection de la couverture L.A Horticole Vert d'Azur - *Antibes*
- Stabilisation de la berge du Paillon Lycée René Goscinny - *Drap*
- Travaux de réfection des étanchéités du bâtiment ITIAPE L.A Horticole Vert d'Azur - *Antibes*
- Amélioration sureté LYP Bristol - *Cannes*
- Amélioration sureté LYP Carnot - *Cannes*
- Amélioration sureté LYT & LP Les Eucalyptus - *Nice*
- Rénovation rdc Eiffel LYT & LP Les Eucalyptus - *Nice*
- Climatisation réversible administration LYT Jules Ferry - *Cannes*

Département des Bouches du Rhône (13)

- Mise en sûreté LYP Alphonse Daudet - *Tarascon*
- Réfection salles de sciences LYP Jean Cocteau - *Miramas*
- Etanchéité demi-pension et vestiaires EPS LP L'Estaque - *Marseille*
- Réhabilitation des locaux OP LYT Jean Perrin - *Marseille*
- Création de sas sur entrées véhicules et piétons Lycée Jean-Baptiste Brochier - *Marseille*
- Transformation du secteur Sciences LYP A. et L. Lumière - *La Ciotat*
- Amélioration du confort thermique du bâtiment accueil, CDI, GRETA LP Louis Blériot - *Marignane*
- Aménagement atelier énergétique : Bac Pro TISEC LP Louis Blériot *Marignane* -
- Création de 2 salle de cours LYT Rempart - *Marseille*
- Rénovation des laboratoires de sciences B108, B203 et C106 LYT Marie Curie - *Marseille*
- Rénovation de la cuisine pédagogique au bat C LYT Marie Curie - *Marseille*
- Réfection des réseaux enterrés du lycée Lycée Victor Hugo - *Marseille*
- Mise en accessibilité du site LYP A. ET L. Lumière - *La Ciotat*
- Rénovation de la production Frigorifique LYT Hôtelier de Bonneveine - *Marseille*
- Amélioration des clôtures du site LP Ampère - *Marseille* LYP & LP Jean Lurcat-Martigues
- Construction d'une salle de réunion et réfection de la verrière du hall d'accueil Lycée Professionnel Jean Moulin - *Port de Bouc*
- Mise en sûreté de l'établissement LYP & LP Jean Lurcat- *Martigues*
- Rénovation des équipements du chauffage LYT & LP Adam de Craponne - *Salon de Provence*
- Réfection d'étanchéités LYP Jean Cocteau - *Miramas*
- Réfection de l'étanchéité des ateliers et des logements et travaux divers de mise en conformité Les Alpilles - *Miramas*
- Mise en sûreté du site LP Les Alpilles - *Miramas*
- Mise en sécurité-sureté Lycée Paul Cézanne - *Aix en Provence*
- Mise en sécurité-sureté LP Gambetta - *Aix en Provence*
- Mise en sécurité-sureté LYP & LP Vauvenargues - *Aix en Provence*
- Renforcement des mesures de sureté du site LP Camille Jullian - *Marseille*
- Réhabilitation 2 logements LYP Pierre Mendes-France - *Vitrolles*
- Réfection des façades cor et arrière des bâtiments du site LP Colbert - *Marseille*

Département du Var (83)

- Travaux de sûreté LP Parc Saint Jean - *Toulon*
- Travaux de mise en accessibilité des personnes à mobilité réduite LYP Albert Camus - *Fréjus*
- Réfection des cuisines d'application LYP Anne-Sophie PIC - *Toulon*
- Mise en sûreté partielle du site LP Léon Blum - *Draguignan*
- Réfection réseaux EU-EV LP Léon Blum - *Draguignan*
- Réhabilitation du plateau sciences du lycée LP Galliéni - *Fréjus*
- Mise en sûreté partielle du site LP Gallinéri - *Fréjus*
- Mise aux normes éclairages coursives R+1 LYP Albert Camus - *Fréjus*
- Remplacements des portes extérieures Lycée du Val d'Argens - *Le Muy*

- Mise en sûreté partielle du site Site de Lorgues – Les Emeyères - *Gap*
- Réfection réseaux EU-EV LYP Saint Exupéry – *Saint Raphael*
- Restructuration des extérieurs du site (Voiries réseaux et Divers) LYP Dumont d'Urville-
Toulon
- Réfection de l'étanchéité de la demi pension LYP Raynouard – *Brignoles*

Département du Vaucluse (84)

- Réparation des caissons des fenêtres LP Domaine d'Eguilles - *Vedène*
- Mise en sûreté de l'établissement LP Domaine d'Eguilles - *Vedène*
- Réfection des sanitaires de la cour et création d'un auvent sur la terrasse de la demi-pension
Lycée Théodore Aubanel - *Avignon*
- Remplacement des menuiseries bois Cité Mixte de l'Argensol - *Orange*
- Réfection de l'étanchéité du Bâtiment 9 Cite mixte Frédéric Mistral - *Avignon*
- Mise en sûreté Lycée Ferdinand Revoul - *Valréas*
- Etanchéité Amphithéâtre L.A. François Pétrarque- *Avignon*
- Rénovation toitures tuiles Lycée Agricole La Ricarde – *L'Isle sur Sorgue*
- Mise en conformité et travaux sur réseaux Lycée Paul Vincensini - *Vedène / Le Pontet*
- Réhabilitation du CFA CFA Victor Hugo - *Carpentras*
- Mise en sûreté LYP de l'Arc - *Orange*

➤ **Les concours en 2016**

En 2016, ont eu lieu 2 séances sous forme de jurys de maîtrise d'œuvre, pour des concours :

LYCEE DE CHATEAURENARD

Concours restreint pour la construction du lycée

LYCEE MARTIN BRET A MANOSQUE

Concours restreint pour la restructuration et l'extension du lycée

2 – Maintenance des lycées

L'importance des investissements réalisés pour le compte du Conseil Régional concernant les opérations de constructions neuves, d'extension et de réhabilitation des établissements scolaires du second degré induit, dans un second temps, les besoins suivants :

- maintenir à un niveau constant de qualité les établissements récents et rénovés ;
- réussir, par des restructurations légères, l'adaptation nécessaire des établissements à des besoins qui se modifient en fonction des contraintes pédagogiques, de sécurité ou autres.

➤ **Conventions de mandat (jusqu'en décembre 2007)**

Une convention de mandat (modifiée par 6 avenants) pour l'étude et la réalisation des travaux d'Entretien-Renouvellement et de restructuration des lycées a été signée en 1999 entre le Conseil Régional Paca et AREA-Paca.

Par ailleurs, par délibération n° 03-1042 du 05.12.2003, l'AREA s'est vue confier, pour les 133 sites dont elle assure la gestion, une mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante ; elle doit ainsi établir le dossier technique amiante propre à chaque site scolaire dont le permis de construire a été délivré avant le 1^{er} Juillet 1997.

Les missions confiées sont les suivantes :

1 – Maintenance relevant expressément du propriétaire des locaux

C'est celle qui est destinée à préserver l'état du bâti et à augmenter sa pérennité au meilleur retour d'investissement.

Elle est exclusivement financée sur le budget d'investissement de la Région et prend en compte les travaux d'entretien préventif, correctif, planifiés sur une durée de 5 ans et programmés pour l'année en cours, selon le plan pluriannuel.

Elle prend également en compte les travaux d'urgence relevant du propriétaire.

2 – Les opérations de réaménagement spécifique des sites venant compléter le plan pluriannuel :

a – en cas d'intervention techniquement ou structurellement lourde,

b – en cas de modifications de locaux pour raisons fonctionnelles ou pédagogiques,

c – en cas de travaux de câblage VDI.

➤ **Contrats de prestations intégrées : rémunération de la société**

Depuis décembre 2007, les deux types de CPI sont rémunérés forfaitairement selon leur objet :

- pour le contrat relatif à la maintenance et le gros entretien, la rémunération est calculée en forfait annuel par établissement. Lors de la signature du CPI en 2007, ce forfait était de 17 500 € HT par an et par site, montant ramené en 2012 pour les lycées à 10 000 € HT par site, puis est passé à 14 560 € HT en 2015 et ramené à 12 795 € HT en juin 2016.
- pour les contrats de prestations intégrées pour les études et la réalisation des travaux de construction, de réhabilitation et de réutilisation d'équipements publics dont la Région est maître d'ouvrage, un taux de rémunération dégressif proportionnellement au montant d'investissement permet de définir un forfait fixé initialement provisoirement, puis confirmé lors de l'avant projet définitif :

Montant d'opération (€ HT)

Taux de rémunération HT/HT

> 25 M€	2,4 %
> 6,9 M€ et < 25 M€	3,6 %
> 2,4 M€ et < 6,9 M€	4,8 %
jusqu'à 2,4 M€	7,2 %

→ Classement des sites en entretien et renouvellement

Le suivi financier des opérations, au 31.12.2016, est détaillé dans les annexes ci-après :

- **Annexe n° 2** : Entretien, renouvellement et restructuration des lycées
- **Annexe n° 3** : Plan d'entretien pluriannuel de maintenance des lycées – 2010
- **Annexe n° 4** : Plan d'entretien pluriannuel de maintenance des lycées – 2011
- **Annexe n° 5** : Plan d'entretien pluriannuel de maintenance des lycées – 2012
- **Annexe n° 6** : Plan d'entretien pluriannuel de maintenance des lycées – 2013
- **Annexe n° 7** : Plan d'entretien pluriannuel de maintenance des lycées – 2014
- **Annexe n° 8** : Plan d'entretien pluriannuel de maintenance des lycées – 2015
- **Annexe n° 9** : Plan d'entretien pluriannuel de maintenance des lycées – 2016

En 2016, AREA-PACA, a assuré l'entretien de **183 sites** pour le compte du **Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur**

Il s'agit des sites pour lesquels un **plan d'entretien pluriannuel** a été mis en place. Ces sites, répartis par départements, sont les suivants :

Alpes de Haute-Provence (04) : 12 sites

- Site André Honnorat – BARCELONNETTE
- Lycée A. David Neel - DIGNE-LES-BAINS
- Lycée Beau de Rochas - DIGNE-LES-BAINS
- Lycée Pierre-Gilles de Gennes - DIGNE-LES-BAINS
- Lycée Carmejane - LE CHAFFAUT
- Cité Mixte Internationale - MANOSQUE
- Lycée Félix Esclangon - MANOSQUE
- Lycée Louis Martin Bret – MANOSQUE
- Lycée des Iscles - MANOSQUE
- Site Paul Arène – SISTERON
- EREA Castel Bevons – SISTERON
- Aéroport Régional SAINT AUBAN – CHATEAU ARNOUX

Hautes-Alpes (05) : 9 sites

- Site Honoré Romane - EMBRUN
- Lycée Alpes & Durance - EMBRUN
- Site Dominique Villars - GAP
- Lycée Aristide Briand - GAP
- Lycée Paul Héraud - GAP
- Lycée Les Emeyères - GAP
- Lycée Pierre Mendès-France - VEYNES
- Site d'Altitude - BRIANCON
- LP Sévigné – GAP

Alpes Maritimes (06) : 37 sites

- Lycée Jacques Audiberti - ANTIBES
- Lycée Jacques Dolle - ANTIBES
- Lycée Agricole & Horticole – ANTIBES
- Lycée Léonard de Vinci - ANTIBES
- Lycée Auguste Renoir - CAGNES-SUR-MER

- LYT Jules Ferry - CANNES
- Lycée Amiral de Grasse - GRASSE
- Lycée Pierre & Marie Curie - MENTON
- Lycée Paul Valéry - MENTON
- Lycée Bristol - CANNES
- Lycée les Coteaux - CANNES
- Lycée Alfred Hutinel - CANNES LA BOCCA
- Lycée Alexis de Tocqueville - GRASSE
- Lycée Albert Calmette - NICE
- Lycée Massena - NICE
- Lycée Honoré d'Estienne d'Orves - NICE
- Lycée Thierry Maulnier - NICE
- Lycée Beau Site - NICE
- Lycée Les Eucalyptus - NICE
- Lycée Hôtelier Paul Augier - NICE
- Lycée Guillaume Apollinaire - NICE
- Lycée Magnan - NICE
- Lycée Les Palmiers - NICE
- Lycée Vauban - NICE
- LP Pasteur - NICE
- LP Industriel Léon Chiris - GRASSE
- LYP Carnot - CANNES
- Lycée Francis de Croisset - GRASSE
- Centre International de Valbonne - SOPHIA ANTIPOLIS
- Lycée Simone Veil - VALBONNE
- Lycée des Métiers de la Montagne - VALDEBLORE
- Lycée Henri Matisse - VENCE
- CFA Pauliani du lycée du BATIMENT - NICE
- Lycée René Goscinny - DRAP
- CREPS - ANTIBES
- CREPS - SAINT RAPHAEL

Bouches du Rhône (13) - Ville de Marseille : 35 sites

- Lycée Ampère - MARSEILLE
- Lycée Antonin Artaud - MARSEILLE
- Lycée Hôtelier Bonneveine - MARSEILLE
- Lycée Jean-Baptiste Brochier - MARSEILLE
- Lycée René Caillié - MARSEILLE
- Lycée La Calade - MARSEILLE
- Lycée Le Chatelier - MARSEILLE
- Lycée Colbert - MARSEILLE
- Site Honoré Daumier - MARSEILLE
- Lycée Denis Diderot - MARSEILLE
- Lycée La Floride - MARSEILLE
- Lycée Victor Hugo - MARSEILLE
- Lycée Camille Jullian - MARSEILLE
- Lycée Leau - MARSEILLE
- Lycée Montgrand - MARSEILLE
- Lycée Germaine Poinso-Chapuis - MARSEILLE
- LPA Aménagement Paysager - MARSEILLE
- Site Marcel Pagnol - MARSEILLE
- Lycée Blaise Pascal - MARSEILLE

- Lycée Jean Perrin – MARSEILLE
- Lycée Rempart – MARSEILLE
- Lycée Léonard de Vinci – MARSEILLE
- Lycée Saint-Charles – MARSEILLE
- Lycée Saint-Exupéry – MARSEILLE
- Site Thiers – MARSEILLE
- Lycée La Viste – MARSEILLE
- Site Marseillevyre – MARSEILLE
- LP Frédéric Mistral – MARSEILLE
- LP L'Estaque – MARSEILLE
- LYT Marie Curie – MARSEILLE
- Lycée la Fourragère – MARSEILLE
- Fonds Régional d'Art Contemporain – MARSEILLE
- Villa Méditerranée – MARSEILLE
- CREPS – AIX EN PROVENCE

Bouches du Rhône (13) - Hors Ville de Marseille : 36 sites

- Lycée Paul Cézanne - AIX-EN-PROVENCE
- Lycée Vauvenargues - AIX-EN-PROVENCE
- LYP Émile Zola - AIX-EN-PROVENCE
- LP Gambetta - AIX-EN-PROVENCE
- Lycée Charles Privat - ARLES
- LYT Pasquet – ARLES
- LYP Montmajour et LP Perdiguier – ARLES
- Lycée Frédéric Joliot-Curie – AUBAGNE
- Lycée Gustave Eiffel - AUBAGNE
- Lycée Marie-Madeleine Fourcade - GARDANNE
- Lycée Agricole Valabre - GARDANNE
- LP L'Etoile – GARDANNE
- Lycée Arthur Rimbaud – ISTRES
- Lycée Latécoère - ISTRES
- Lycée Lumière - LA CIOTAT
- Lycée de la Méditerranée - LA CIOTAT
- Lycée Georges Duby - AIX-EN-PROVENCE
- Lycée Maurice Genevoix – MARIGNANE
- Lycée Louis Blériot - MARIGNANE
- LYP Paul Langevin - MARTIGUES
- LYP et LP Jean Lurcat - MARTIGUES
- Lycée Jean Cocteau – MIRAMAS
- Lycée Les Alpilles - MIRAMAS
- EREA des PENNES MIRABEAU
- Lycée Charles Mongrand - PORT-DE-BOUC
- Lycée Jean Moulin - PORT-DE-BOUC
- LEPA Les Alpilles – ST REMY DE PROVENCE
- Lycée Adam de Craonne - SALON-DE-PROVENCE
- LYP de l'Empéri - SALON-DE-PROVENCE
- Lycée Les Ferrages - SAINT-CHAMAS
- Lycée Alphonse Daudet – TARASCON
- Lycée Pierre Mendès-France – VITROLLES
- Lycée Jean Monnet – VITROLLES
- CFA R. Tanguy du lycée Jean MOULIN – PORT DE BOUC
- Aéroport Régional BERRE – LA FARE LES OLIVIERS

Var (83) : 28 sites

- Lycée Raynouard - BRIGNOLES
- Lycée Jean Moulin - DRAGUIGNAN
- Lycée Léon Blum - DRAGUIGNAN
- Lycée Albert Camus – FREJUS
- LP Galliéni – FREJUS
- Lycée Golf Hotel – HYERES
- LYP Costebelle - HYERES
- Lycée Jean Aicard – HYERES
- Lycée Horticole - HYERES
- Lycée du Coudon - LA GARDE
- Lycée Beaussier - LA SEYNE SUR MER
- Lycée Paul Langevin - LA SEYNE-SUR-MER
- Lycée du Val d'Argens – LE MUY
- Lycée Les Magnaranelles - LES ARCS SUR ARGENS
- Site de Lorgues – LORGUES
- Lycée Maurice Janetti – ST MAXIMIN
- Lycée La Coudoulière - SIX-FOURS
- Lycée du Golfe – GASSIN
- Lycée St Exupéry – ST RAPHAEL
- Lycée Bonaparte – TOULON
- Lycée du Parc Saint-Jean – TOULON
- Lycée Hôtelier Anne-Sophie Pic – TOULON
- Lycée Claret – TOULON
- Lycée Georges Cisson – TOULON
- LYP Dumont d'Urville – TOULON
- LYT Rouvière – TOULON
- Aéroport de VINON – VINON SUR VERDON
- CREPS Boulouris – SAINT RAPHAEL

Vaucluse (84) : 28 sites

- Cité Mixte d'Apt (Charles de Gaulle) – APT
- Cité Mixte Frédéric Mistral – AVIGNON
- Cité Mixte Joseph Roumanille – AVIGNON
- Lycée Philippe de Girard et Robert Schuman – AVIGNON
- Lycée René Char – AVIGNON
- Lycée Théodore Aubanel – AVIGNON
- Lycée François Pétrarque – AVIGNON
- Lycée Lucie Aubrac - BOLLENE
- CFA – CARPENTRAS
- Cité Mixte Jean-Henri Fabre – CARPENTRAS
- Lycée Louis Giraud – CARPENTRAS
- Lycée Victor Hugo – CARPENTRAS
- Lycée Alexandre Dumas – CAVAILLON
- Lycée Ismaël Dauphin – CAVAILLON
- Lycée Agricole La Ricarde – L'ISLE SUR LA SORGUE
- Lycée Alphonse Benoit – L'ISLE SUR LA SORGUE
- Lycée de l'Arc – ORANGE
- Lycée Aristide Briand – ORANGE
- Cité Mixte de l'Argensol – ORANGE
- Lycée Viti-Vinicole – ORANGE

- Lycée Val de Durance – PERTUIS
- Lycée Montesquieu – SORGUES
- Cité Mixte Stéphane Hessel – VAISON-LA-ROMAINE
- Lycée Ferdinand Revoul – VALREAS
- Lycée Domaine d'Eguilles – VEDENE
- Lycée Paul Vincensini – VEDENE
- Aéroport d'AVIGNON – CAUMONT
- E.R.F. professions paramédicales - AVIGNON

3 – Autres équipements Régionaux

Indépendamment des opérations de constructions neuves des lycées et d'entretien-renouvellement, des opérations particulières sont également confiées le Conseil Régional à l'Agence Régionale d'Equipement et d'Aménagement Provence – Alpes – Côte d'Azur par. Elles font l'objet de **l'annexe n° 10**

Au titre de l'année 2016, **12 opérations** ont été gérées, dans ce cadre, par AREA Provence – Alpes – Côte d'Azur ; les sommes payées au cours de cette année de gestion ont représenté **608 192,47 € TTC**.

Les prestations correspondantes font l'objet des fiches détaillées ci-après :

NB : les opérations relatives à un même site ont fait l'objet d'un regroupement sur une seule fiche

VILLA MEDITERRANEE à MARSEILLE (n° 94 WA-B)

(Région : Direction des Transports et des Grands Equipements)

Mission :

Délibération n° 14-90 du 21 février 2014 pour 900 000 € TTC dont 600 000 € TTC de travaux

Programme :

- Eclairage actif du bâtiment
- Surveillance technique du bâtiment pour suivi et investigation temps différé (200 k€ HT)
- Modification des cabines de traduction et du système de traduction (150 k€ HT)
- Mise en sécurité du bassin (30 k€ HT)

Rémunération de la société pour les 2 opérations :

Honoraires AREA : 54 000,00 € HT

Déroulement 2016 :

- Eclairage extérieur : abandonné par mesure d'économie
- Modification des cabines de traduction et du système de traduction : abandonné (→ systèmes de traduction mobile).
- Marché de surveillance technique : SITES / EIFFAGE ENERGIE : premier rapport complet sur l'instrumentation du bâtiment et correctifs.
- Réunion du comité technique
- Compléments d'objet à l'étude :
 - Réflexion complémentaire sur la continuité GSM dans le site : 300 000 €TTC : abandonné en l'absence de perspectives claires sur l'avenir de l'ouvrage.

Situation financière au 31.12.16 (94WA et B)

Sommes engagées € TTC	297 805.33
Sommes payées € TTC	269 673.37
Dont payées en 2016 € TTC	9 220.88

Perspectives 2017 :

- Compléments d'analyse /instrumentation du bâtiment (analyse des déformations, création état initial, réglages du système, ..)

VILLA MEDITERRANEE DOMMAGE OUVRAGE (n° 96Y A-B)

(Région : Direction des Transports et des Grands Equipements)

Mission :

Réalisation des travaux dans le cadre du contrat Dommage-Ouvrage (DO) et du contrat Tous Risques Chantier (TRC) pour la VILLA MEDITERRANEE (Ex-Centre Régional de la Méditerranée) : délibération n° 15-264 du 20 février 2015

Ce CPI permet à l'AREA de faire exécuter les travaux sur crédits de paiement confiés par la Région après décision d'indemnisation par l'assureur ALLIANZ avec ou non avance.

Coût Prévisionnel Travaux : 580 000 € HT (valeur février 2015).
Budget Prévisionnel TTC hors rémunération AREA : 700 000 € TTC.

Rémunération de la société :

7,2 % HT du montant TTC du coût de l'ouvrage soit 50 400 €HT.

Les sujets incriminés sont les suivants :

- éclat dans un hublot de fond de bassin et infiltrations en File 18 : déclaration du 3 avril 2014
- Fuite lors de la remise en eau du bassin + peinture bassin avec dégradation de l'étanchéité pelliculaire de fond de bassin : déclaration du 10 juillet 2014
- Divers désordres sur vitrages, portes et peinture de sol sur escaliers (opportunité en arbitrage)
- Bris spontané des vitrages intérieurs au N+3 (à déclarer en 2016)

Programme :

- - Travaux amphithéâtre
- - Travaux file 18
- - Travaux files A et O
- - Travaux bassin
- - Travaux porte pavillon
- - Travaux peintures et nez de marches escaliers proue
- - Travaux vitrage file D
- - Remplacement vitrages N+3

Déroulement 2016 :

Les actions ont été initiées dans l'opération de construction 810 A&B avec un acompte de 150 k€ déjà versé sur l'opération en complément du bilan voté par la Région sur la 810 A&B :

TRC : arrivées d'eau depuis des ouvrages réputés étanches du macro-lot 1 (10 mars 2013)

- Expertise en cours EQUAD
- Le fond de scène amphithéâtre N- 3 a été repris, mais présente de nouvelles dégradations
➔ nouveaux signalements et nouvelles déclarations à faire

DO (2 déclarations) Vote d'un CPI spécifique pour traiter les sujets identifiés :

- N°1 (3 avril 2014) : fissure d'un hublot + fuites parois moulées file 18 (en complément de la TRC) : refus de prise en charge en DO et passage en procédure judiciaire contre AON et Allianz (assureur DO)
- N°2 (25 juillet 2014) : fuite lors de la remise en eau du bassin + peinture bassin
- de nouveaux dires de l'entreprise sont produits pour préciser le coût de l'intervention qui nécessite la vidange du bassin ;

DO (2 déclarations) :

- N°1 (3 avril 2014) : fissure d'un hublot + fuites parois moulées file 18 (en complément de la TRC)
- N°2 (25 juillet 2014) : fuite lors de la remise en eau du bassin + peinture bassin
- N°3 ???(en cours par Région) : porte pavillon + vitrage file D + peintures et nez de marches escaliers proue + fuite file A
- N°4 ???(à faire en 2016) : Bris spontané des vitrages intérieurs au N+3

Situation financière au 31.12.16 : (96YA et B)

Sommes engagées € TTC	20 985.95
Sommes payées € TTC	12 210.00
Dont payées en 2015 € TTC	12 210.00

Perspectives 2017 :

- Finalisation probable de la démarche TRC avec mission ACP (EQUAD)
- Judiciaire : travaux pour le changement de hublot : pas encore d'accord judiciaire ; pas d'accord engagement Région à frais avancés : réunions d'expertise en cours ; demande de l'expert de procéder à la nomination d'experts techniques spécifiques
- Travaux amphi et bassin en 2016 : suites, lancement entretien du bassin et lancement nouveaux diagnostics
- intervention d'une entreprise spécialisée pour rechercher l'origine des fuites en file A et 18 (fumées colorées en condition atmosphérique stable) : 1^{ère} expertise réalisée, expertises complémentaires à réaliser ;
- réunion d'expertise le 26 avril 2017
- 7 nouvelles déclarations réalisées
- poursuite active des différentes procédures (judiciaires, DO et TRC) et gestion de la connexité entre les différents dossiers

VILLA MEDITERRANEE
Restaurant - Terrasse
(n° 96X- A&B)

(Région : Pôle Ressources – Direction des Services Généraux)

Mission :

Délibération n° 15-264 du 20 février 2015 pour 400 000 € TTC dont 250 000 € HT de travaux

Contrat de prestation intégré pour la restructuration de l'espace restauration et la création d'une terrasse à la VILLA MEDITERRANEE à

Bilan voté : 400 000 € TTC

Rémunération de la société :

Pour la coordination des études confiées aux tiers, discussion des contrats et suivi des procédures : rémunération forfaitaire : 24 000 €HT.

Déroulement 2016 :

Etudes considérées dues au titre du marché de MOE de construction 810A (MOE Ivan Di Pol)

- Finalisation administrative et levée de réserves

Situation financière au 31.12.16 : (96XA&B)

Sommes engagées € TTC	377 257.90
Sommes payées € TTC	350 552.50
Dont payées en 2016 € TTC	10 504.35

Perspectives 2017 :

- Clôture de l'opération

ETUDES ET REALISATION DU CENTRE REGIONAL DE LA MEDITERRANEE (n° 810 A-B/)

(Région : Direction des Transports et des Grands Equipements)

Mission :

Construction du Centre Régional de la Méditerranée : délibération n° 08-23 du 8 février 2008

Coût Prévisionnel Travaux : 30 850 000 € HT (valeur octobre 2004).

Budget Prévisionnel TTC hors rémunération AREA : 68 401 367,13 € TTC.

Bilan porté à de 77 960 167,13 euros TTC par délibération d'avenant au CPI n° 13-1332 du 25 octobre 2013 avec ventilation en 810 A (études) : 9 073 960 euros TTC et 810 B (réalisation) : 68 886 207,13 euros TTC.

Complément sur la 810B pour provision au titre des travaux liés à l'assurance tout risque chantier : 140 k€ HT

COMPLEMENT D'OBJET :

Modification des portes d'accès en file A et de la porte tambour.

Tourelles d'extraction des vapeurs de cuisson et complément de réseaux cuisine du futur restaurant.

Interventions aux frais et risques des entrepreneurs défaillants en GPA et pour la levée des réserves de réception

Rémunération de la société :

2,29 % HT du montant TTC du coût de l'ouvrage soit 1 356 981,30 €HT.

10 k€ HT pour la gestion de la TRC en phase amont.

Déroulement 2016 :

- Tous les DGD sont mandatés
- Le groupement de MOE a présenté une réclamation sur son DGD le 27 juillet 2015 sur ses deux marchés (base et complémentaire) ; attente des suites à donner (le MOE devrait ester en justice pour obtenir le paiement de son DGD en l'absence de protocole transactionnel)

Avancement travaux :

Poursuite des levées des réserves et intervention en GPA :

- Réunions de suivi par MOE de construction + assistant technique (frais et risque) pour les lots techniques
- finalisation reprise du sas d'entrée au frais de l'entreprise DORMA
- levée de

TRC : arrivées d'eau depuis des ouvrages réputés étanches du macro-lot 1

Traitement satisfaisant des défauts signalés par BEC avec constat de levées des réserves prévu en 01/2016

DO (2 déclarations) Vote d'un CPI spécifique pour traiter les sujets identifiés :

- N°1 (3 avril 2014) : fissure d'un hublot + fuites parois moulées file 18 (en complément de la TRC) → procédure judiciaire engagée, un expert a été nommé, puis remplacé suite au décès du premier : longueurs de procédure ;
- N°2 (25 juillet 2014) : fuite lors de la remise en eau du bassin + peinture bassin
- de nouvelles déclarations réalisées

Situation financière au 31.12.16 : (810A et B)

	A - études	B - construction
Sommes engagées € TTC	8 589 324,99	67 773 309,31
Sommes payées € TTC	8 568 415,07	67 791 130,30
Dont payées en 2016 € TTC	37 395,35	408 510,67

Perspectives 2017 :

- Edition de l'intégralité des PV de levée de réserves
- Traitement de la Réclamation du groupement de maîtrise d'œuvre : perspective d'un procès en l'absence de protocole transactionnel
- 7 nouvelles déclarations réalisées (pour environ 70 problèmes identifiés)
- Perspective de réalisation d'une réplique de la grotte COSQUER : due diligences en cours, expertises diverses

FONDS REGIONAL D'ART CONTEMPORAIN à MARSEILLE (n° 805 A-B/)

(Région : Direction des Transports et des Grands Equipements)

Mission :

Construction du nouveau siège du FRAC PACA : délibération n° 08-586 du 19 mai 2008
Coût d'objectif travaux HT (APD) : 12 300 000 € HT (Projet KENGO KUMA).
Bilan voté porté à 2 582 548,01 € TTC (805A - études jusqu'à ACT) et 18 508 484,75 € TTC (805B - études après ACT et réalisation) par délibération n° 13-1332 du 25 octobre 2013.

Rémunération de la société :

Rémunération 3,6% HT avec déduction de 20% pour prise en charge après ESQ validée soit 477 045 € HT de rémunération.

Déroulement 2016 :

- Déclaration DO fin mars 2014 >>> **infiltrations généralisées dans le bâtiment**
- Notification par la Région d'un courrier de non respect des délais légaux par l'assureur valant obligation de prise en charge
- Perception des indemnités par la Région suite à la prise en charge des sinistres et lancement des travaux, jusqu'en mars 2017

Situation financière au 31.12.16 : (805A et B)

	A - études	B - construction
Sommes engagées € TTC	2 666 571.97	18 555 990.04
Sommes payées € TTC	2 657 708.71	18 503 867.09
Dont payées en 2016 € TTC	44 323.08	0,00

Perspectives 2017 :

- Levée des 31 réserves sur 32, la dernière impliquant la copropriété voisine nécessite des tractations spécifiques ; en l'absence d'accord avec le syndic, décision d'intervenir par le biais de cordiste
- nouvelle déclaration pour quelques points d'infiltration nouveaux, dans le prolongement des interventions précédentes

**FONDS REGIONAL D'ART CONTEMPORAIN
à MARSEILLE (n° 94X A-B)
Dommages Ouvrage**

(Région : Direction des Transports et des Grands Equipements)

Mission :

Réalisation des travaux dans le cadre du contrat Dommage-Ouvrage (DO) et du contrat Tous Risques Chantier (TRC) pour le FRAC PACA: délibération n° 15-375 du 24 avril 2015

Ce CPI permet à l'AREA de faire exécuter les travaux sur crédits de paiement confiés par la Région après décision d'indemnisation par l'assureur ALLIANZ avec ou non avance.

Coût Prévisionnel Travaux : 233 000 € HT (valeur avril 2015).

Budget Prévisionnel TTC hors rémunération AREA : 300 000 € TTC.

Rémunération de la société :

7,2 % HT du montant TTC du coût de l'ouvrage soit 21 600 €HT.

Programme :

Multiplés infiltrations d'eau dans le bâtiment depuis la périphérie (69 points)

Aveu d'incapacité à traiter par le groupement de maîtrise d'oeuvre

Déroulement 2016 :**DO : infiltrations généralisées dans le bâtiment**

- Suite à Déclaration DO fin mars 2014
- Remise d'un rapport d'expertise début novembre 2014 + acompte provisionnel de 68 k€ à encaisser par la Région / rapport complémentaire AVITECH le 8 décembre 2014
- Gestion juridique par la Région avec l'assistance de l'AREA
- Finalisation des expertises, paiement des indemnités par l'assureur DO à la Région,
- Lancement des travaux correctifs (des causes et des conséquences) pour réalisation en 2017 essentiellement

Situation financière au 31.12.16 : (94XA et B)

	A – études	B - construction
Sommes engagées € TTC	12 206.22	29 531.89
Sommes payées € TTC	10 398.00	50 194.44
Dont payées en 2016 € TTC	2 507.76	0

Perspectives 2017 :

- Réunion d'expertise organisée par AVITECH le 12 février 2016
- Travaux DO envisageables en 2016 sur avance Région

PATRIMOINE FONCIER REGIONAL
(n° 984A)
Etude prospective d'opportunité

(Région : Direction des Transports et des Grands Equipements)

Mission :

Contrat de prestations intégrées **d'études et de réflexions sur l'aménagement économique régional** notifié le 17 juillet 2015
Bilan : 108 000 € TTC

Rémunération de la société :

Forfait de 10 000 € HT

Déroulement 2016 :

Remise du rapport et étude du groupement SERL / Lefebvre&Pelletier / Energies Locales

Situation financière au 31.12.16 : (984A)

Sommes engagées € TTC	84 412,95
Sommes payées € TTC	84 412,95
Dont payées en 2015 € TTC	83 226,05

Perspectives 2017 :

- Attente de remboursement des dépenses pour clôture de l'opération

**CHEMINS DE FER DE PROVENCE
SECTEUR 04 et 06 : NICE - DIGNE-LES-BAINS
(n° 811 0, C et D - n° 8120 /LV)**

(Région : Direction de l'Aménagement et des Transports)

Mission :

Contrat de prestation intégrée pour les travaux de gros entretien et de rénovation des bâtiments situés sur la ligne des Chemins de Fer de Provence Nice-Digne.

Coût Prévisionnel Travaux : 340 000,00 € HT.

Bilan voté de 250 000,00 euros TTC **par opération** par délibération n° 09-156 du 05/02/2009.

Rémunération de la société :

Forfait de 17 500 € HT par site.

Déroulement 2016 :

Exécution des travaux et clôture technique

Situation financière au 31.12.16 : (811 0, C et D et 8120)

Sommes engagées € TTC	926 716,86
Sommes payées € TTC	872 809,36
Dont payées en 2015 € TTC	0,00

Perspectives 2017 :

Attente du remboursement des dépenses pour clôture de l'opération

**AERODROME REGIONAL LE MAZET DE ROMANIN
à SAINT REMY DE PROVENCE
(n° 822 A et B / PR)**

(Région : Direction de l'Aménagement et des Transports)

Mission :

Mission de viabilisation du chemin d'accès : rabotage, régalinge, compactage, couche de roulement de 6 cm.

Reprise du réseau d'évacuation des eaux pluviales du chemin d'accès suivant les recommandations issues de l'étude hydrologique.

Agrandissement d'une piste existante (15m x 150 m).

Création d'un réseau électrique enterré entre les bâtiments.

Coût Prévisionnel Travaux : 293 020,00 € TTC.

Bilan voté pour 822A de 92 140,00 euros TTC par délibération n° 11-932 du 24 juin 2011.

Bilan voté pour 822B de 336 660,00 euros TTC par délibération n° 11-932 du 24 juin 2011.

Rémunération de la société :

14 400,00 € TTC.

Déroulement 2016 :

Prestation de diagnostic pluvial réalisée

Situation financière au 31.12.16 : (n° 822 A et B)

Sommes engagées € TTC	405 442,36
Sommes payées € TTC	404 679,94
Dont payées en 2016 € TTC	0,00

Perspectives 2017 :

Clôture de l'opération

**AEROPORT AVIGNON PROVENCE – POLE PEGASE
(n° 825 A et B/BC)**

(Région : Direction de l'Aménagement et des Transports)

Mission :

Construction d'un pôle d'activités aéronautiques.

Bilan voté pour 825A de 629 744,02 euros TTC par délibération n° 11-584 du 29/04/2011.

Bilan voté pour 825B de 6 570 821,61 euros TTC par délibération n° 11-584 du 29/04/2011.

Rémunération de la société :

195 721,36 € HT.

Déroulement 2016 :

Situation financière au 31.12.16 : (n° 825 A et B)

Sommes engagées € TTC	6 953 665,31
Sommes payées € TTC	7 002 818,29
Dont payées en 2016 € TTC	294,33

Perspectives 2017 :

Attente solde des engagements pour clôture

Janvier***LYP EMILE ZOLA & LP ARC DE MEYRAN- AIX EN PROVENCE***

Désamiantage logements de fonction

Février***LP COSTEBELLE - HYERES***

Construction gymnase

LYP EMILE ZOLA & LP ARC DE MEYRAN- AIX EN PROVENCE

Restructuration demi-pension

LYP ET LP JEAN LURCAT – MARTIGUES

Aménagement parking bas pour hôpital

LYCEE JEAN MOULIN – PORT DE BOUC

Mise en conformité atelier carrosserie

LEPA CARMEJANE LE CHAFFAUT – LE CHAFFAUT

Construction gymnase et rénovation plateau sportif

LYP EMILE ZOLA & LP ARC DE MEYRAN- AIX EN PROVENCE

Reprises menuiseries extérieures façades gymnase

Mars***LYCEE VITI-VINICOLE - ORANGE***

Remplacement toiture cave de vinification

Avril***LP LES COTEAUX – CANNES***

Réfection toiture terrasse

LYCEE THEODORE AUBANEL - AVIGNON

Restructuration demi-pension et travaux de solidité associés

LEPA LES EMEYERES - GAP

Sections aide à la personne

LYCEE MARCEL PAGNOL - MARSEILLE

Réhabilitation étage salles de sciences

LEPA CARMEJANE LE CHAFFAUT – LE CHAFFAUT

Réalisation chaufferie centrale

Mai***LP COLBERT - MARSEILLE***

Aménagement salles TP

Juillet***CITE MIXTE FREDERIC MISTRAL - AVIGNON***

Réhabilitation gymnase et plateau sportif

Août**LYCEE GEORGES DUBY - LUYNES**

Toiture grand hall

PL LOUIS BLERHOT - MARIGNANE

Mise en accessibilité du site

LYCEE VAL DE DURANCE - PERTUIS

Mise en conformité accessibilité du site

LYCEE VAUVENARGUES – AIX EN PROVENCERemplacement menuiseries extérieures Bât A & F + 2^{ème} tranche**LEPA CARMEJANE LE CHAFFAUT – LE CHAFFAUT**

Rénovation station d'épuration

LP AMPERE - MARSEILLE

Mise en accessibilité du site

LYCEE VICTOR HUGO - CARPENTRAS

Réfection étanchéité Bât H et ateliers

LYP PAUL LANGEVIN - MARTIGUES

Réfection étanchéité toiture Bât 1

EREA CASTEL BEVONS - SISTERON

Réfection voiries

LYP ET LP JEAN LURCAT - MARTIGUES

Aménagement préparation froide

Septembre**LYP ALPHONSE DAUDET - TARASCON**

Réaménagement salle de sciences

LYP GOLFE DE SAINT TROPEZ – GASSIN

Réfection 4 logements de fonction, étanchéité, conformité électrique

LP HOTELIER & INDUSTRIEL GOLF HOTEL - HYERES

Réfection clôtures en séparatif du stade

LP LE CHATELIER - MARSEILLE

Aménagement 2 salles de sciences

SITE ALPES & DURANCE - EMBRUN

Extraction atelier bois

LYCEE AMIRAL DE GRASSE – GRASSE

Réhabilitation chambres internat

Aménagement salle de sciences

LYCEE THEODORE AUBANEL - AVIGNON

Réfection SSI

LYP BONAPARTE - TOULON

Aménagement salle TP

LP LOUIS BLERHOT – MARIGNANE

Aménagement section CAP petite enfance

LP LOUIS MARTIN BRET - MANOSQUE

Rénovation toiture ateliers

LYP AMIRAL DE GRASSE - GRASSE

Revêtement sol gymnase

LP INDUSTRIEL CHIRIS - GRASSE

Aménagement 2 salles de TP mixte

LP LES ALPILLES - MIRAMAS

Réhabilitation internat, enseignement et locaux administratifs

SITE DE LORGUES

Mise en place salles préfabriquées

LYP ET LP VAUVENARGUES – AIX EN PROVENCE

Réfection étanchéité Bât F logements

L.A. HORTICOLE - ANTIBES

Mise en conformité accessibilité PMR

LYCEE STEPHANE HESSEL – VAISON LA ROMAINE

Levée réserves attestation d'accessibilité

LYT & LP LES EUCALYPTUS – NICE

Rénovation sous-station chauffage et réseaux en vide sanitaire

Octobre

LYCEE JEAN PERRIN - MARSEILLE

Reprise désordres structurels bât E

LYCEE PAUL LANGEVIN – LA SEYNE SUR MER

Aspiration atelier chaudronnerie

LYCEE GEORGES DUBY - LUYNES

Rénovation plateau sportif

LP PIERRE MENDES France - VEYNES

Raccordement à la chaufferie bois du Collège F. Mitterrand

Amélioration confort thermique

LEPA LES ALPILLES – ST REMY DE PROVENCE

Réhabilitation énergétique de la ferme CFPPA

CENTRE INTERNATIONAL DE VALBONNE – SOPHIA ANTIPOLIS

Accessibilité PMR & application article GN8

LYP JEAN MOULIN – DRAGUIGNAN

Construction d'un complexe sportif

LYP & LP BEAU SITE – NICE

Confortement talus Ouest

LYP EMILE ZOLA & ARC DE MEYRAN – AIX EN PROVENCE

Désamiantage 2 logements de fonction

LYP BEAUSSIER – LA SEYNE SUR MER

Modification ventilation de la demi-pension

Novembre

LYCEE DU GOLFE DE SAINT TROPEZ - GASSIN

Extension, restructuration demi-pension

LYP ARISTIDE BRIAND - GAP

Mise en œuvre isolation combles

CITE MIXTE DE L'ARGENSOL - ORANGE

Amélioration système EF /ECS de l'internat

LP AUGUSTE ESCOFFIER – CAGNES SUR MER

Réhabilitation cuisine demi-pension

LYP MONTMAJOUR ET PERDIGUIER - ARLES

Traitement épaufrures façades en béton

ECOLE INTERNATIONALE PACA - MANOSQUE

Mise en sécurité

SITE DE LORGUES

Mise en accessibilité PMR & GN8

LYCEE MAURICE JANETTI – ST MAXIMIM

Réfection étanchéités

LYP ANTONIN ARTAUD - MARSEILLE

Reconstruction mur d'escalade extérieur

LYCEE THEODORE AUBANEL -AVIGNON

Réfection toiture

Décembre***LP PASTEUR- NICE***

Optimisation confort thermique CDI & salle polyvalente

SITE HONORE DAUMIER - MARSEILLE

Dépose modules préfabriqués et aménagement abords

LYCEE LEONARD DE VINCI - MARSEILLE

Remplacement menuiseries extérieures façade rue Rempart

LYCEE LOUIS GIRAUD – CARPENTRAS

Toiture de la ferme et des logements de fonction

5 – Ouvertures de chantiers en 2016

Les ouvertures de chantiers en 2016, pour le compte du Conseil Régional PACA, ont concerné les sites suivants :

Janvier***LP COLBERT – MARSEILLE***

Aménagement 2 salles TP

LYCEE VAUVENARGUES – AIX EN PROVENCE

Remplacement menuiseries extérieures Bât A&F

LYCEE VAUVENARGUES – AIX EN PROVENCE

Remplacement menuiseries extérieures 2^{ème} tranche

LYCEE JEAN PERRIN – MARSEILLE

Reprise désordres structurels bât E

LP CHARLES PRIVAT – ARLES

Restructuration – réhabilitation

LYCEE STEPHANE HESSEL – VAISON LA ROMAINE

Levée réserves attestation accessibilité

Février***LP LOUIS BLERHOT - MARIGNANE***

Aménagement section CAP petite enfance

Mars***LYCEE LUCIE AUBRAC - BOLLENE***

Mise en conformité accessibilité

LYP BONAPARTE - TOULON

Amélioration confort thermique

LEPA LES ALPILLES – ST REMY DE PROVENCE

Réhabilitation énergétique ferme CFPPA

Avril

LP CHARLES MONGRAND – PORT DE BOUC

Mise en conformité accessibilité

LEPA LES ALPILLES – SAINT REMY DE PROVENCE

Mise en conformité accessibilité

SITE HONORE DAUMIER - MARSEILLE

Dépose modules préfabriqués et aménagement abords

Mai

LYP PAUL CEZANNE – AIX EN PROVENCE

Mise en conformité accessibilité

LYT & LP LES EUCALYPTUS - NICE

Rénovation sous-station chauffage & réseaux vide sanitaire

LYCEE MONTESQUIEU - SORGUES

Travaux de mise en accessibilité

LYT REMPART - MARSEILLE

Création internat

LYP & LP JEAN LURCAT - MARTIGUES

Aménagement préparation froide

Juin

LYP & LP JEAN LURCAT - MARTIGUES

Amélioration conditions accueil ateliers

LYCEE LEONARD DE VINCI - MARSEILLE

Remplacement menuiseries extérieures façade rue Rempart

LYP AMIPRAL DE GRASSE - GRASSE

Revêtement sol gymnase

LP INDUSTRIEL CHIRIS - GRASSE

Aménagement 2 salles TP mixte

LYCEE LES FERRAGES – SAINT CHAMAS

Mise en conformité accessibilité du site

SITE DE LORGUES

Mise en accessibilité PMR et GN8

LYP JEAN COCTEAU - MIRAMAS

Transformateur pyralène

LYCEE LOUIS GIRAUD - CARPENTRAS

Toiture ferme et logements de fonction

LYCEE VICTOR HUGO - CARPENTRAS

Réfection étanchéité Bât H et ateliers

AREA CASTEL BEVONS - SISTERON

Réfection voiries

LEPA CARMEJANE – LE CHAFFAUT

Rénovation station d'épuration

LYCEE ALPES & DURANCE - EMBRUN

Extraction atelier bois

LYCEE FERDINAND REVOUL - VALREAS

Mise en oeuvre préconisations diagnostic sanitaire

LYCEE FERDINAND REVOUL - VALREAS

Amélioration performances installations de chauffage

LYP ET LP VAUVENARGUES – AIX EN PROVENCE

Réfection étanchéité Bât F logements

LYCEE GEORGES DUBY - LUYNES

Rénovation plateau sportif

LP CAMILLE JULLIAN - MARSEILLE

Aménagement salle de sciences

LYCEE PAUL LANGEVIN – LA SEYNE SUR MER

Aspiration atelier chaudronnerie

LYP AUGUSTE RENOIR – CAGNES

Extension / réhabilitation du lycée

LYCEE GEORGES DUBY – LUYNES

Toiture grand hall

LYT & LP ADAM DE CRAPONNE – SALON DE PROVENCE

Reprise étanchéités et isolation bât A, B, C, D1

LYP ANTONIN ARTAUD – MARSEILLE

Reconstruction mur d'escalade extérieur

SITE DOMINIQUE VILLARS – GAP

Rénovation lycée

LYP PAUL LANGEVIN – MARTIGUES

Réfection étanchéité toiture Bât 1

LYCEE PAUL VINCENSINI - VEDENE/ LE PONTET

Mise en accessibilité PMR

Juillet

LP LOUIS MARTIN BRET - MANOSQUE

Rénovation toiture ateliers

SITE PAUL ARENE - SISTERON

Restructuration établissement

CENTRE INTERNATIONAL DE VALBONNE – SOPHIA ANTIPOLIS

Réfection étanchéité

LYP GOLFE DE ST TROPEZ - GASSIN

Réfection 4 anciens logements de fonction

LYP ET LP BEAU SITE - NICE

Confortement talus Ouest

LYP DE L'ARC - ORANGE

Amélioration distribution demi-pension

CITE MIXTE DE L'ARGENSOL - ORANGE

Réfection réseaux ECS et équilibrage

CFA CARPENTRAS

Mise en accessibilité PMR

LYCEE LOUIS GIRAUD - CARPENTRAS

Mise en accessibilité PMR

LYP BONAPARTE - TOULON

Aménagement salle TP

LYP MONTMAJOUR ET PERDIGUIER - ARLES

Traitement épaufrures façades en béton

LP AMPERE - MARSEILLE

Mise en accessibilité

LP GALLIENI - FREJUS

Réfection partielle étanchéités toitures

LYP EMILE ZOLA & LP ARC DE MEYRAN – AIX EN PROVENCE

Mise en conformité accessibilité

LP LE CHATELIER - MARSEILLE

Aménagement 2 salles de sciences

LYP JEAN MONNET – VITROLLES

Mise en accessibilité du site

LP AUGUSTE ESCOFFIER – CAGNES SUR MER

Réhabilitation cuisine demi-pension

LP HOTELIER ET INDUSTRIEL GOLF HOTEL – HYERES

Réfection clôtures en séparatif du stade

LYCEE THEODORE AUBANEL – AVIGNON

Réfection toiture

LYP EMILE ZOLA & LP ARC DE MEYRAN – AIX EN PROVENCE

Désamiantage 2 logements de fonction

LP PASTEUR- NICE

Optimisation confort thermique CDI et salle polyvalente

LYT MARIE CURIE – MARSEILLE

Réaménagement entrée et sécurisation du site

LP PIERRE MENDES France – VEYNES

Raccordement à la chaufferie bois du Collège F. Mitterrand

Août

LP LES FERRAGES – SAINT CHAMAS

Création 2 salles de classe sous préau

LA HORTICOLE - HYERES

Façades & menuiseries Bât & étanchéité toiture

SITE DE LORGUES

Mise en place salles préfabriquées

LP ANTONIN ARTAUD - MARSEILLE

Accessibilité PMR entrée façade

LYCEE MAURICE JANETTI – ST MAXIMIN

Réfection étanchéités

LYT ROUVIERE - TOULON

Façades logements de fonction

LYP ALPHONSE DAUDET - TARASCON

Réaménagement salle de sciences

Septembre

LP LEAU - MARSEILLE

Remplacement transformateur pyralène

LP GEORGES CISSON - TOULON

Mise en accessibilité du site

ECOLE INTERNATIONALE PACA - MANOSQUE

Mise en sécurité

Construction gymnase et restructuration locaux pédagogiques

Octobre**LYCEE FERDINAND REVOUL - VALREAS**

Réfection sanitaires

LYCEE LEON BLUM - DRAGUIGNAN

Mise en accessibilité du site

LYP BEAUSSIER – LA SEYNE SUR MER

Modification ventilation demi-pension

LP HOTELIER & INDUSTRIEL GOLF HOTEL – HYERES

Réhabilitation internat garçons

LP HOTELIER & INDUSTRIEL GOLF HOTEL – HYERES

Restructuration demi-pension

Novembre**LYCEE JEAN MOULIN - DRAGUIGNAN**

Réfection clôture du lycée

LYP SAINT EXUPÉRY – SAINT RAPHAEL

Réfection demi-pension & réhabilitation thermique

SITE DE LORGUES

Création réseaux gaz & remplacement chaudières

Décembre**LP LOUIS MARTIN BRET - MANOSQUE**

Mise en sécurité du lycée

LP GEORGES CISSON – TOULON

Restructuration demi-pension

LP CHARLES MONGRAND – PORT DE BOUC

Rénovation salles de sciences et labo + réhab. salles et vestiaires

LYP ALPHONSE DAUDET - TARASCON

Mise en accessibilité PMR

LYCEE PHILIPPE DE GIRARD ET ROBERT SCHUMAN

Bâts démontables pour EMAT Avignon

LYT MARIE CURIE – MARSEILLE

Réaménagement entrée et sécurisation site

Au delà des missions assurées pour le compte de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, AREA PACA exécute des missions pour le compte de ses autres actionnaires.

Dans ce cadre, au cours de l'exercice 2016, **13 opérations** ont été engagées ou poursuivies. Elles font l'objet de **l'annexe 11**.

Globalement elles ont donné lieu au règlement, de **60 000,00 € TTC**.

On trouvera, ci-après, des fiches de synthèse individuelles concernant chacune d'elles, et faisant apparaître :

- Les missions confiées,
- Les modalités de rémunération d'AREA Provence Alpes Côte d'Azur,
- Les principaux éléments d'activité en 2016,
- La situation financière au 31 décembre 2016,
- Les perspectives pour l'année 2017.

RECONSTRUCTION DE LA PASSERELLE DE L'ESTELLIE (n° 211 A/PHB)

(Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional du Verdon)

Mission :

Convention de mandat du 31.10.1995 pour les études préalables à la reconstruction de la passerelle de l'Estellie. Avenant n°1 du 12.05.1996 pour les études techniques et la réalisation des travaux.

Procéder aux études et à la réalisation des travaux de reconstruction d'une passerelle emportée par une crue du Verdon et permettant de relier les itinéraires de randonnée GR 99 et GR 4.

Budget prévisionnel de l'opération : 304 898,03 € TTC.

Rémunération :

- 13 720,41 Euros HT pour les études techniques et la phase travaux.

Déroulement 2016 :

Situation financière au 31.12.16:

Sommes engagées € TTC	605 418,34
Sommes payées € TTC	525 583,22
Dont payées en 2015 € TTC	0,00

Perspectives 2017 :

Suite à la résiliation d'un marché acté par l'avenant 2 au mandat, il a été relancé un nouveau marché de substitution augmentant le coût total de l'opération à 529 K€ contre 305 K€ prévus contractuellement. Un protocole est envisagé pour solder l'opération

ÉTUDES ET RÉALISATION DE LA MAISON DE RETRAITE à THOARD (n° 265 A/VD)

(Maison de retraite municipale de Thoard)

Mission :

Convention de mandat du 4 Juin 2003.

Durée prévisionnelle des travaux : 15 mois.

Bilan prévisionnel de l'opération : 5 233 471,37 €. Délibération n° 04/2003 du 31/01/2003, porté à 7 659 684,15 € par décision du 07/10/2007 puis à 8 063 227,27 € TTC par décision du 20/01/2009.

Rémunération :

La rémunération est fixée à 3,5 % HT du montant TTC du coût de l'ouvrage.

Déroulement 2016 :

Situation financière au 31.12.16 :

Sommes engagées € TTC	7 720 152,92
Sommes payées € TTC	7 811 943,85
Dont payées en 2016 € TTC	0,00

Perspectives 2017 :

Elaboration d'un protocole entre la maison de retraite et l'AREA-PACA pour solder l'opération (réduction des honoraires AREA, remboursement des dépenses réalisées, résolution des DGD négatifs).

**ÉTUDES ET REALISATION DE LA CONSTRUCTION DU CFA
BTP D'ARLES 1ERE TRANCHE (n° 271 A/BC)**

(Ville d'Arles)

Mission :

Convention de mandat du 5 juillet 2005.

Durée prévisionnelle des travaux : 1 an.

Bilan prévisionnel de l'opération : 4 440 000,00 € TTC, porté à 9 814 664,00 € par délibération du 22/03/2007.

Rémunération :

4,18 % HT du montant HT du coût de l'ouvrage.

Déroulement 2016 :

Opération terminée.

Situation financière au 31.12.16 :

Sommes engagées € TTC	9 813 769,60
Sommes payées € TTC	9 813 769,69
Dont payées en 2016 € TTC	0,00

Perspectives 2017 :

Attente remboursement dépenses par le mandant avant clôture.

SPL SOPHIA (n° 280 A/PBA)

(Ville de Valbonne)

Convention :

Commande du 11/01/2008.

Durée prévisionnelle des études : 30 mois.

Bilan prévisionnel de l'opération : 169 999,44 € TTC voté par délibération du 31/01/2008.

Mission :

Assistance administrative et technique à maîtrise d'ouvrage.

Rémunération :

Forfait de rémunération de 142 140 € HT, pour le suivi des 4 opérations : bassin écrêteur, école Sartoux, salle de quartier et dojo – Valbonne.

Déroulement 2016 :

Opération clôturée

Situation financière au 31.12.16 :

Sommes engagées € TTC	144 799,72
Sommes payées € TTC	144 799,72
Dont payées en 2015 € TTC	0,00

Perspectives 2017 :

Solde de la facturation et clôture financière

**AMENAGEMENT ROND POINT
MEDIATHEQUE GARBEJAÏRE
à VALBONNE - SOPHIA ANTIPOLIS (n° 585 A/PBA)**

(Ville de Valbonne - Sophia Antipolis)

Convention :

Convention de mandat du 30/04/2009.

Durée prévisionnelle : 9 mois.

Bilan prévisionnel de l'opération : 981 719,26 € TTC voté par délibération n° 5861 du 25/03/2008, revalorisé à 989 475,03 € TTC.

Mission :

Aménagement du giratoire de Garbejaire et de ses abords.

Rémunération :

4,20 % HT du montant HT du coût de l'ouvrage.

Déroulement 2016 :

Opération terminée – Contrat résilié par la Ville de Valbonne de Valbonne en 2013.

Situation financière au 31.12.16 :

Sommes engagées € TTC	158 774,32
Sommes payées € TTC	81 034,32
Dont payées en 2016 € TTC	0,00

Perspectives 2017 :

Etat de dépenses en attente remboursement.

ACCOMPAGNEMENT DE LA VILLE DE VENCE pour la transition énergétique de son patrimoine (SC)

(Ville de Vence)

Mission : Réalisation d'études préalables sur une 20aine de bâtiment de la commune.

Ces Etudes Préalables ont pour objet :

- L'établissement d'un état des lieux de la situation énergétique de chaque bâtiment,
- La réalisation de préconisations d'actions de performance énergétique au travers de 3 scénarii par bâtiment,
- L'élaboration de plans d'action au global des bâtiments,
- L'assistance au choix du montage juridique et financier pour porter le plan d'action sélectionné par la commune.

L'objectif est ainsi d'accompagner la commune vers des projets de réhabilitation regroupant des bouquets d'actions d'amélioration de la performance énergétique et environnementale, selon des périmètres, des ambitions et des coûts **en adéquation avec les volontés et possibilités de celle-ci**.

Projet : En attente prise de décision Commune après réunion de présentation des livrables

Rémunération de la société : Montant ferme et forfaitaire de 27 355 € HT.

Déroulement 2016 :

- Toutes les données de base ont été récoltées : facture des consommations énergétiques des 3 dernières années, tous plans et descriptifs techniques disponibles, questionnaire relatif à l'usage de chaque bâtiment.
- Toutes les visites de bâtiment ont été réalisées
- Les états des lieux ont été entamés

Situation financière au 31.12.16 : 0 € HT facturés et payés

Perspectives 2017 :

- Les états des lieux et les fiches synthèse par bâtiment sont en cours de réalisation
- Les livrables de la mission seront transmis à la commune le 28/04 lors d'une réunion de présentation auprès du personnel technique
- Courant Mai, la même réunion de restitution sera réalisée devant les élus

→ Suite à cette restitution, la Commune prendra la décision de poursuivre ou non et choisira sous quelle forme (contractuelle et juridique) et dans quel périmètre (périmètre physique, périmètre financier).

ACCOMPAGNEMENT DE LA VILLE DE BRIANCON pour la transition énergétique de son patrimoine (SC)

(Ville de Briançon)

Mission : Réalisation d'études préalables sur une 40aine de bâtiment de la commune.

Ces Etudes Préalables ont pour objet :

- L'établissement d'un état des lieux de la situation énergétique de chaque bâtiment,
- La réalisation de préconisations d'actions de performance énergétique au travers de 3 scénarii par bâtiment,
- L'élaboration de plans d'action au global des bâtiments,
- L'assistance au choix du montage juridique et financier pour porter le plan d'action sélectionné par la commune.

L'objectif est ainsi d'accompagner la commune vers des projets de réhabilitation regroupant des bouquets d'actions d'amélioration de la performance énergétique et environnementale, selon des périmètres, des ambitions et des coûts **en adéquation avec les volontés et possibilités de celle-ci**.

Projet : En attente prise de décision Commune après réunion de présentation des livrables et réunion commerciale supplémentaire.

Rémunération de la société : Montant ferme et forfaitaire de 40 000 € HT.

Déroulement 2016 :

- L'intégralité des livrables de la mission ont été transmis à la Commune le 06/09 lors d'une réunion de présentation auprès du personnel technique
- Suite à cette restitution, une réunion interne à la Commune (personnel technique, élus) a eu lieu en Décembre sans qu'aucune décision ne soit encore arrêtée.

Situation financière au 31.12.16 : 40 000 € HT facturés et payés

Perspectives 2017 :

- Une nouvelle réunion a eu lieu le 25/01 entre l'AREA, le DST, le DGS et le Responsable Juridique de la Commune pour affiner les contours d'une éventuelle poursuite de collaboration.

→ Suite à cette réunion, la Commune doit prendre la décision de poursuivre ou non et choisir sous quelle forme (contractuelle et juridique) et dans quel périmètre (périmètre physique, périmètre financier).

ACCOMPAGNEMENT DE LA VILLE DE JONQUIERES pour la transition énergétique de son patrimoine (SC)

(Ville de Jonquières)

Mission : Réalisation d'études préalables sur une 15aine de bâtiment de la Commune.

Ces Etudes Préalables ont pour objet :

- L'établissement d'un état des lieux de la situation énergétique de chaque bâtiment,
- La réalisation de préconisations d'actions de performance énergétique au travers de 3 scénarii par bâtiment,
- L'élaboration de plans d'action au global des bâtiments,
- L'assistance au choix du montage juridique et financier pour porter le plan d'action sélectionné par la commune.

L'objectif est ainsi d'accompagner la commune vers des projets de réhabilitation regroupant des bouquets d'actions d'amélioration de la performance énergétique et environnementale, selon des périmètres, des ambitions et des coûts **en adéquation avec les volontés et possibilités de celle-ci**.

Projet : En attente prise de décision Commune après réunion de présentation des livrables

Rémunération de la société : Montant ferme et forfaitaire de 30 000 € HT.

Déroulement 2016 :

- Toutes les données de base ont été récoltées : facture des consommations énergétiques des 3 dernières années, tous plans et descriptifs techniques disponibles, questionnaire relatif à l'usage de chaque bâtiment.
- Toutes les visites de bâtiment ont été réalisées
- Les états des lieux ont été entamés

Situation financière au 31.12.16 : 0 € HT facturés et payés

Perspectives 2017 :

- Les livrables de la mission ont été transmis à la commune le 31/03 lors d'une réunion de présentation auprès du DST et des élus.

→ Suite à cette restitution, la Commune doit prendre la décision de poursuivre ou non et choisir sous quelle forme (contractuelle et juridique) et dans quel périmètre (périmètre physique, périmètre financier).

Situation financière: 30 000 € HT facturés le 07/04

ACCOMPAGNEMENT DE LA VILLE DE CARROS pour la transition énergétique de son patrimoine (SC)

(Ville de Carros)

Mission : Réalisation d'études préalables sur une 30aine de bâtiment de la commune.

Ces Etudes Préalables ont pour objet :

- L'établissement d'un état des lieux de la situation énergétique de chaque bâtiment,
- La réalisation de préconisations d'actions de performance énergétique au travers de 3 scénarii par bâtiment,
- L'élaboration de plans d'action au global des bâtiments,
- L'assistance au choix du montage juridique et financier pour porter le plan d'action sélectionné par la commune.

L'objectif est ainsi d'accompagner la commune vers des projets de réhabilitation regroupant des bouquets d'actions d'amélioration de la performance énergétique et environnementale (vers la démarche BDM), selon des périmètres, des ambitions et des coûts **en adéquation avec les volontés et possibilités de celle-ci.**

Projet : En attente prise de décision Commune après réunion de présentation des livrables. Néanmoins en attendant cette restitution, 2 projets sont issus (entre autres) de cette collaboration :

- Transformation de l'Ecole Paul Eluard en « co-working » (cf. Fiche Associée)
- Construction d'une nouvelle école (cf. Fiche Associée)

Rémunération de la société : Montant ferme et forfaitaire de 37 355 € HT.

Déroulement 2016 :

- Les données de base ont commencé à être récoltées : facture des consommations énergétiques des 3 dernières années, tous plans et descriptifs techniques disponibles, questionnaire relatif à l'usage de chaque bâtiment.
- Les visites et les états des lieux des bâtiments ont été entamés

Situation financière au 31.12.16 : 0 € HT facturés et payés

Perspectives 2017 :

- Les visites de bâtiment ont été finalisées
- Les états des lieux et les fiches synthèse par bâtiment sont en cours de réalisation
- Les livrables de la mission seront transmis à la commune d'ici Septembre.

→ Suite à la restitution, la Commune prendra la décision de poursuivre ou non et choisira sous quelle forme (contractuelle et juridique) et dans quel périmètre (périmètre physique, périmètre financier).

ACCOMPAGNEMENT DE LA VILLE DE VALBONNE pour la transition énergétique de son patrimoine (SC)

(Ville de Valbonne)

Mission : Réalisation d'études préalables sur une 15aine de bâtiment de la commune.

Ces Etudes Préalables ont pour objet :

- L'établissement d'un état des lieux de la situation énergétique de chaque bâtiment,
- La réalisation de préconisations d'actions de performance énergétique au travers de 3 scénarii par bâtiment,
- L'élaboration de plans d'action au global des bâtiments,
- L'assistance au choix du montage juridique et financier pour porter le plan d'action sélectionné par la commune.

L'objectif est ainsi d'accompagner la commune vers des projets de réhabilitation regroupant des bouquets d'actions d'amélioration de la performance énergétique et environnementale, selon des périmètres, des ambitions et des coûts **en adéquation avec les volontés et possibilités de celle-ci.**

Projets : Pour l'instant 1 projet issu (entre autres) de cette collaboration :

- Réhabilitation de l'école « île verte » (cf. Fiche Associée)

Rémunération de la société : Montant ferme et forfaitaire de 20 000 € HT.

Déroulement 2016 :

- L'intégralité des livrables de la mission ont été transmis à la Commune le 06/09 lors d'une réunion de présentation auprès du personnel technique
- Suite à cette restitution, une réunion interne à la Commune (personnel technique, élus) a eu lieu en Décembre sans qu'aucune décision ne soit encore arrêtée.

Situation financière au 31.12.16 : 20 000 € HT facturés et payés

Perspectives 2017 :

→ Suite à la présentation des livrables, la Commune peut prendre la décision de poursuivre ou non sous d'autres formes (contractuelles et juridiques) et d'autres périmètres (périmètre physique, périmètre financier) que celui déjà engagé.

ASSISTANCE A LA PROGRAMMATION pour le projet de co-working sur le site de l'Ecole Paul Eluard A CARROS – 9DXA (PBA)

(Ville de Carros)

Mission : Assistance au Maître d’Ouvrage afin de déterminer l’étendue de ses besoins et de l’assister dans la définition du projet à mettre en oeuvre

Projet : Projet de co-working sur le site de l’Ecole Paul Eluard

Rémunération de la société : Montant global et forfaitaire et 10 000 € HT, soit 12 000 € TTC

Déroulement 2016 :

L’AREA a évalué la faisabilité de l’opération à 2 M€ travaux. La commune souhaite revoir les financements avant d’aller plus loin.

Situation financière au 31.12.16 : 0 € HT facturés et payés

Perspectives 2017 :

Compte-tenu du budget disponible, la commune doit signer avec l’AREA un C.P.I. de réalisation pour les travaux prioritaires (accessibilité, aménagement d’un micro site, désamiantage partiel, création d’un accueil...) pour 400 K€ HT.

La consultation de l’assistance technique doit être lancée au 1^{er} trimestre 2017. Les premiers travaux (désamiantage) doivent débiter en été 2017, l’ensemble doit se terminer au 1^{er} trimestre 2018.

Ecole SAINT PIERRE A CARROS (PBA)

(Ville de Carros)

Mission : Assistance à la programmation pour la création de l'Ecole Saint-Pierre à Carros

Projet : Construction d'une école primaire avec accueil de loisirs intégré.

Rémunération de la société : 10 000 € HT

Déroulement 2016 :

Aide à la décision avec bilan financier et planification.

Situation financière au 31.12.16 : 0 € HT facturés et payés

Perspectives 2017 :

Lancement de la mission de programmation et des études géotechniques courant 1^{er} trimestre.
Les notifications interviendront en avril 2017.

Après validation du programme été 2017, lancement de la procédure de désignation du MOE (concours) et signature du CPI de réalisation.

Démarrage des travaux prévu pour 2019.

**AMO Restructuration-Réhabilitation-Extension de l'Équipement
ILE VERTE à VALBONNE (PBA)**

(Ville de Valbonne)

Mission : Assistance au Maître d'Ouvrage afin de déterminer l'étendue de ses besoins et de l'assister dans la définition du projet à mettre en oeuvre

Projet : Etude préalable en vue de la restructuration, réhabilitation et extension de l'équipement ILE VERTE (Groupe scolaire et crèche)

Rémunération de la société : Montant global et forfaitaire et 10 000 € HT, soit 12 000 € TTC

Déroulement 2016 :

Signature du CPI

Situation financière au 31.12.16 : 0 € HT facturés et payés

Perspectives 2017 :

Lancement de la consultation en vue de la désignation du programmiste.

La rédaction du programme et choix de la Maîtrise d'œuvre en Appel d'offres restreint devraient intervenir fin 2017 ou 2018 après la mise en place du CPI de réalisation suivant montant des travaux définis et actés par la commune à l'issue du programme.

V – SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2016

➤ **La situation financière de la société au 31 décembre 2016 est la suivante :**

Les éléments les plus significatifs de l'exercice 2016 sont les suivants :

- **des honoraires mandats pour un montant de 6 655 K€ HT** (contre 6 887 K€ HT en 2015),
- des factures payées aux entreprises dans le cadre des missions confiées à AREA-Paca (hors concessions d'aménagement) pour un montant de 137 655 k€ TTC (en 2015, ce montant était de 105 560 k€ TTC, soit en augmentation d'environ 30 %),
- l'activité de concessionnaire de ZAC pour 3 632 K€ et une rémunération du concessionnaire de 170 K€,
- un volume d'activité dont le nombre d'opérations en cours au 31/12/2016 est rappelé ci-après :

Opérations en cours au 31/12/2016 en K€ TTC	Nombre	Bilans votés K€ TTC
Région : Constructions neuves/Réhabilitation	99	751 613
Région :Entretien spécifique	293	308 710
Région : Maintenance annuelle	183	21 041
Région : Autres contrats	7	100 957
Total Région	582	1 182 321
Hors Région	7	75 764
<i>TOTAL</i>	589	1 258 085

➤ Le bilan de la société au 31 décembre 2016 se présente ainsi :

ACTIF EN €	TOTAL 2015	TOTAL 2016
Capital souscrit non appelé		
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations incorporelles		
Frais d'établissement		
Frais de recherche et de développement		
Concessions, brevets et droits assimilés	4 706	0
Fonds commercial		
Autres immobilisations incorporelles		
Immobilisations incorporelles en cours		
Av. & acptes s/immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Terrains	128 907	128 907
Constructions	3 454 505	3 201 866
Inst.techniq, matériel & outillage industriels		
Autres immobilisations corporelles	35 225	27 914
Immobilisations corporelles en cours		64 917
Av. & acomptes s/immos corporelles		
Immobilisations financières		
Participations	1 000	1 000
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières	5 387	5 326
TOTAL I	3 629 731	3 429 930
ACTIF CIRCULANT		
Stocks et en cours		
Mat. prem et autres approvisionnements		
En cours de production biens	6 769 328	9 452 377
En cours de production services		
Produits intermédiaires et finis		
Marchandises		
Av. & acomptes versés s/commande		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	1 083 648	804 928
Autres créances	25 811 729	20 087 395
Capital souscrit appelé, non versé		-
Valeurs mobilières de placement	150 000	-
Disponibilités	9 316 927	9 032 019
Charges constatées d'avance	547 957	508 974
TOTAL II	43 679 588	39 885 694
Charges à répartir s/plusieurs exercices (III)		
Primes de remboursement obligations (IV)		
Ecart de conversion actif (V)		
TOTAL VI (I+II+III+IV+V)	47 309 319	43 315 623
Comptes de liaison (VII)	3 434 252	2 521 748
TOTAL GENERAL - ACTIF	50 743 570	45 837 372

PASSIF EN €	TOTAL 2015	TOTAL 2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	459 000	459 918
Primes d'émission, de fusion, d'apport		14 952
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale	45 900	45 900
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 435 305	8 435 305
Report à nouveau	- 511 578	-395 980
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	115 598	807 955
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	8 544 226	9 368 051
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droit du concédant		
TOTAL I BIS		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	2 376 468	377 500
Provisions pour charges	343 909	421 030
TOTAL II	2 720 376	798 530
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 160 881	21 626 003
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 171 189	7 172 450
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	496 445	1 074 112
Dettes fiscales et sociales	2 204 590	2 215 221
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 756 102	828 375
Produits constatés d'avance	255 509	232 882
TOTAL III	36 044 717	33 149 042
Ecarts de conversion passif (IV)	-	
TOTAL V (I+I bis+II+III+IV)	47 309 319	43 315 623
Comptes de liaison (VI)	3 434 252	2 521 748
TOTAL GENERAL - PASSIF	50 743 570	45 837 372

➤ Le compte de résultat pour l'année 2016 se présente ainsi :

Le compte de résultat ci-après est ventilé par activité. Compte-tenu de l'activité spécifique des Sociétés Publiques Locales, cette présentation vous permettra une analyse pertinente de l'activité intrinsèque de notre société, dont les valeurs sont présentées dans la colonne « fonctionnement ». Les autres colonnes vous permettent par ailleurs d'isoler les différents flux financiers propres à chacune des activités d'AREA PACA.

COMPTE DE RESULTAT	FONCTIONNEMENT	CONCESSIONS	MANDATS	TOTAL
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises				
Production vendue biens et produits	2 965	0		2 965
Production vendue services	6 994 333	948 659		7 942 992
Montant net du chiffre d'affaires	6 997 298	948 659		7 945 957
Production stockée biens et produits		2 683 050		2 683 050
Production stockée services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise s/prov. & amort. - transf. de charges	2 891 250			2 891 250
Autres produits	529			529
TOTAL I Produits d'exploitation	9 889 077	3 631 709		13 520 786
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks de marchandises				
Achats de mat. Prem. et autres approv.		3 631 709		3 631 709
Variat° de stocks mat. prem. & autres approv.				
Autres achats et charges externes	1 940 434			1 940 434
Impôts, taxes et versements assimilés	237 145			237 145
Salaires et traitements	3 727 200			3 727 200
Charges sociales	1 949 907			1 949 907
<i>Dotations aux amortissements & provisions</i>				0
Dot. aux amort. sur immobilisations	280 272			280 272
Dot. aux provisions sur immobilisations				0
Dot. aux provisions sur actif circulant	350 343			350 343
Dot. aux provisions pour risques et charges	419 296			419 296
Autres charges	112 047			112 047
TOTAL II Charges d'exploitation	9 016 644	3 631 709		12 648 352
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	872 433	0	0	872 433
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	75 790	0	0	75 790
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-44 972	0		-44 972
Participat° salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	95 296			95 296
TOTAL des produits (I+III+V+VII)	9 966 612	3 631 709		13 598 320
TOTAL des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 158 657	3 631 709		12 790 365
BENEFICE OU PERTE	807 955	0		807 955

VI – QUITUS RECUS EN 2016

À l'achèvement des travaux correspondants, chaque opération fait l'objet d'une clôture financière.

Au cours de l'exercice 2016, **233 dossiers**, concernant des opérations confiées par le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'AREA PACA, ont fait l'objet de quitus détaillés dans **l'annexe n° 15**.

CHAPITRE III – DES PERSPECTIVES POUR 2017

I – ACTIVITE PREVISIONNELLE DE LA SOCIETE EN 2017

A – Démarrages prévisionnels de chantiers en 2017 :

Janvier

LYP MONTGRAND - MARSEILLE

Rénovation salle TP sciences et labo préparation

LYCEE MARIE CURIE - MARSEILLE

Réfection étanchéités CTA & sécurité des terrasses

LYT HOTELIER BONNEVEINE - MARSEILLE

Mise en accessibilité

LYP DE L'ARC - ORANGE

Mise en accessibilité

Février

LYP BEAUSSIER – LA SEYNE SUR MER

Désamiantage et réfection abri 2 roues

LP AMPERE - MARSEILLE

Mise en sécurité façades

LYCEE RENE CHAR - AVIGNON

Mise en accessibilité

LYT & LP LES EUCALYPTUS - NICE

Rénovation sous-station chauffage & réseaux envide sanitaire

Mars

LP LATECOERE - ISTRES

Réhabilitation logement

Avril

LP MAGNAN - NICE

Restructuration cuisine pédagogique

SITE MARSEILLEVEYRE - MARSEILLE

Rénovation complète SSI externat

LYCEE RENE GOSCINNY - DRAP

Atelier EMAT

CREPS DE BOULOURIS – SAINT RAPHAEL

Complément athlétisme phase 1

Mai

CITE MIXTE CHARLES DE GAULLE - APT

ECS internat et demi-pension

L.A. FRANCOIS PETRARQUE – AVIGNON

Atelier de transformation agro-alimentaire

LYP BRISTOL - CANNES

Menuiseries extérieures et persiennes

SITE THIERS - MARSEILLE

Rénovation chaufferie

LP GAMBETTA – AIX EN PROVENCE

Travaux énergétiques

LYCEE JEAN MOULIN - DRAGUIGNAN

Réfection toiture bâtiment sciences

LP LEONARD DE VINCI - MARSEILLE

Mise aux normes accessibilité

LP GUSTAVE EIFFEL - AUBAGNE

Amélioration énergétique

LYP MARIE MADELEINE FOURCADE – GARDANNE

Création désenfumage naturel des circulations

Juin

CITE MIXTE JOSEPHE ROUMANILLE - AVIGNON

Remplacement SSI Lycée Casares

LYP BRISTOL - CANNES

Mise en accessibilité

LYCEE JEAN MOULIN - DRAGUIGNAN

Réhabilitation salles de sciences

LYP MONTMAJOUR ET PERDIGUIER - ARLES

Réhabilitation salles sciences

LP FRANCIS DE CROISSET - GRASSE

Rénovation sol plateau sportif

LP G. POINSO CHAPUIS - MARSEILLE

Reprise étanchéité toiture externat

LP FREDERIC MISTRAL - MARSEILLE

Mise aux normes accessibilité

Réfection réseaux eau froide et eau chaude sanitaire

LYT PIERRE GILLES DE GENNES – DIGNE LES BAINS

Mise en accessibilité du site

LP JACQUES DOLLE – ANTIBES

Blocs sanitaires

LYP PIERRE ET MARIE CURIE – MENTON

Mise en accessibilité du site

LP PAUL VALERY – MENTON

Mise en accessibilité du site

ECOLE INTERNATIONALE PACA - MANOSQUE

Mise en sécurité

Juillet

LYT HOTELIER BONNEVEINE

Reprise étanchéité toiture restaurant

LYCEE HENRI MATISSE - VENCE

Rénovation secteur sciences

LP PIERRE MENDES France - VEYNES

Mise en accessibilité du lycée

LYCEE HENRI MATISSE - VENCE

Réfection des étanchéités

LYCEE D'ALLAUCH

Construction

UNIVERSITE REGIONALE DES METIERS

Construction

LP CLARET - TOULON

Construction demi-pension

LYCEE PASQUET - ARLES

Réfection toiture bâtiment 4

LYP MEDITERRANEE – LA CIOTAT

Parvis et gestion des accès

LP LE CHATELIER - MARSEILLE

Rénovation chaufferie

LYP ANNE SOPHIE PIC - TOULON

Réfection cuisine pédagogique

LYP SAINT EXUPERY - MARSEILLE

Restructuration vestiaires gymnases

Août

L.A. HORTICOLE - HYERES

Rénovation chaudières

LP JACQUES AUDIBERTI - ANTIBES

Restructuration de locaux / réhabilitation / extension – 3^{ème} phase

LYT DENIS DIDEROT - MARSEILLE

Mise en accessibilité internat, gymnase, demi-pension

SITE MARSEILLEVEYRE - MARSEILLE

Reprise étanchéité toitures

LYCEE AGRICOLE LA RICARDE – L'ISLE SUR LA SORGUE

Mise en accessibilité

CITE MIXTE FREDERIC MISTRAL – AVIGNON

Mise en accessibilité

Septembre

LYP JEAN AICARD - HYERES

Amélioration énergétique

LYP & LP JEAN LURCAT - MARTIGUES

Mise en conformité accessibilité

LP LEAU - MARSEILLE

Réfection étanchéité bâtiment 1

LYP DE L'EMPERI – SALON DE PROVENCE

Restructuration entrée lycée

LP LEAU - MARSEILLE

Mise aux normes accessibilité

LYP SAINT CHARLES - MARSEILLE

Mise en accessibilité

E.R.F. AUX PROFESSIONS PARAMEDICALES – AVIGNON

Mise en sécurité

LA FRANCOIS PETRARQUE – AVIGNON

Étanchéité toitures demi-pension et administration

LP PAUL HERAUD - GAP

Amélioration énergétique

LYT & LP ADAM DE CRAPONNE – SALON DE PROVENCE

Remplacement matériels de cuisine

Octobre

LYCEE ALEXANDRE DUMAS - CAVAILLON

Mise en accessibilité

LYP BONAPARTE - TOULON

Restructuration demi-pension

LYCEE RENE CHAR – AVIGNON

Construction complexe sportif

B – Livraisons prévisionnelles en 2017 :**Janvier****LP GALLIENI-FREJUS**

Réfection partielle des étanchéités des toitures

Février**LYP & LP BEAU SITE - NICE**

Mise en accessibilité du site

LYCEE LEON BLUM - DRAGUIGNAN

Mise en accessibilité du site

LYT DENIS DIDEROT - MARSEILLE

Rénovation chaufferie internat

LYCEE FERDINAND REVOUL – VALREAS

Réfection des sanitaires

Lycée Ferdinand REVOUL - VALREAS

Mise en oeuvre des préconisations du diagnostic sanitaire

Lycée Ferdinand REVOUL - VALREAS

Amélioration des performances des installations de chauffage.

LYCEE PIERRE MENDES-FRANCE - VITROLLES

Revalorisation - Réhabilitation et Extension

LYT & LP LES EUCALYPTUS - NICE

Rénovation sous-station chauffage et réseaux en vide sanitaire Epicure

LYCEE JEAN MOULIN – DRAGUIGNAN**Réfection clôture****LYCEE LE CHATELIER – MARSEILLE****Mise en conformité accessibilité****Mars****LYP MONTGRAND - MARSEILLE**

Réaménagement salle TP sciences et labo préparation

Démontage et réfection de l'abri 2 roues

LYT Denis DIDEROT - MARSEILLE

Réhabilitation

LYT MARIE CURIE – MARSEILLE

Réaménagement de l'entrée et sécurisation du site

LP CHARLES MONGRAND - PORT DE BOUC

Rénovation salles de sciences et labo + Réhabilitation de salles et des vestiaire

Avril**CFA VICTOR HUGO - CARPENTRAS**

Remplacement de la centrale d'alarme incendie et travaux électriques divers

LYCEE ISMAEL DAUPHIN - CAVAILLON

Mise en conformité du SSI bât B et D

LYP EMILE ZOLA & LP ARC DE MEYRAN - AIX

Mise en conformité accessibilité du Site

LP Louis MARTIN BRET-MANOSQUE

Mise en sécurité du lycée

Site de LORGUES

Création de réseaux gaz et remplacement des chaudières

Juin**LYCEE RENE GOSCINNY - DRAP**

Atelier EMAT

LP GEORGES CISSON-TOULON

Mise en accessibilité du site

CITE MIXTE CHARLES DE GAULLE - APT

ECS internat et demi pension

CENTRE INTERNATIONAL DE VALBONNE – SOPHIA ANTIPOLIS

Réfection étanchéité de l'ensemble de l'établissement

CITE MIXTE DE L'ARGENSOL - ORANGE

Réfection des réseaux ECS et équilibrage

LYCEE MONTESQUIEU - SORGUES

Travaux de mise en accessibilité du site

LYP DU COUDON-LA GARDE

Mise en conformité accessibilité du site

L.A. HORTICOLE-HYERES

Façades et menuiseries bât. D, L, E et étanchéité toiture bât. G

LYCEE MARIE CURIE - MARSEILLE

Réfection des étanchéités CTA et sécurité des terrasses

LP GEORGES CISSON TOULON

Restructuration de la Demi Pension

Juillet

CFA - CARPENTRAS

Travaux de mise en accessibilité PMR

CFA HENRY ROL-TANGUY - PORT DE BOUC

Mise en conformité accessibilité du site

CREPS DE BOULOURIS – SAINT RAPHAEL

Complément athlétisme phase 1

LYCEE DE SAINT MITRE - MARSEILLE

Construction du lycée de St Mitre

LEPA LES ALPILLES - SAINT REMY DE PROVENCE

Mise en conformité accessibilité du site

Août

LP PASTEUR NICE

Réfection des étanchéités

L.A. FRANCOIS PETRARQUE - AVIGNON

Atelier de transformation agroalimentaire

CITE MIXTE JOSEPH ROUMANILLE - AVIGNON

Remplacement du SSI Lycée Casares

LYP & LP JEAN LURCAT-MARTIGUES

Amélioration des conditions d'accueil dans les ateliers et le CDI

LYCEE MONTESQUIEU - SORGUES

Travaux de mise en accessibilité du site

LP CHARLES MONGRAND - PORT DE BOUC

Mise en conformité de l'accessibilité

LYCEE PHILIPPE DE GIRARD ET ROBERT SCHUMAN - AVIGNON

Bâtiments démontables pour EMAT Avignon

LYP DE L'ARC - ORANGE

Amélioration de la distribution de la demi pension

LYCEE PAUL VINSENCINI - VEDENE / LE PONTET

Travaux de mise en accessibilité PMR

LYP PERIER-MARSEILLE

Réfection chauffage du lycée, réfection du sol du gymnase et SAE

LYT HOTELIER DE BONNEVEINE - MARSEILLE

Mise en accessibilité du site

LP HOTELIER & INDUSTRIEL GOLF HOTEL - HYERES

Restructuration de la demi-pension

LYCEE PAUL CEZANNE – AIX

Remplacement TGBT

Septembre**LYP BRISTOL - CANNES**

Menuiseries extérieures et persiennes

LYP BRISTOL - CANNES

Mise en accessibilité du site

LYCEE JEAN MOULIN - DRAGUIGNAN

Réhabilitation salles de sciences

LYP MONTMAJOUR ET PERDIGUIER - ARLES

Réhabilitation des salles de sciences OL3, OL 13 et OL 40

LYP JEAN MONNET-VITROLLES

Mise en accessibilité du site

LP LEAU - MARSEILLE

Remplacement du transformateur pyralène

LP GUSTAVE EIFFEL - AUBAGNE

Amélioration énergétique

LP G. POINSO-CHAPUIS - MARSEILLE

Reprise de l'étanchéité de la toiture nord de l'externat

LYT HOTELIER DE BONNEVEINE - MARSEILLE

Reprise de l'étanchéité de la toiture du restaurant

LP LEONARD DE VINCI - MARSEILLE

Mise aux normes Accessibilité

LYP DE LA MEDITERRANEE - LA CIOTAT

Parvis et gestion des accès

Octobre**LP AMPERE - MARSEILLE**

Mise en sécurité des façades en pierre agrafée

LP MAGNAN - NICE

Restructuration de la cuisine pédagogique

LP FRANCIS DE CROISSET - GRASSE

Rénovation du sol du plateau sportif

LP LEAU - MARSEILLE

Réfection de l'étanchéité du bâtiment 1

LEPA LES ALPILLES – SAINT REMY DE PROVENCE

Travaux de chauffage et clôture CFPPA

LP GAMBETTA - AIX EN PROVENCE

Travaux énergétiques

Novembre

LYCEE JEAN MOULIN - DRAGUIGNAN

Réfection de la toiture du bâtiment science

LYCEE HENRY MATISSE - VENICE

Rénovation secteur sciences

ECOLE INTERNATIONALE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR - MANOSQUE

Mise en sécurité de l'école

LYP SAINT EXUPERY - SAINT RAPHAEL

Réfection de la demi-pension et réhabilitation thermique

LYT ROUVIERE - TOULON

Remise à niveau de l'établissement

L.A. HORTICOLE - HYERES

Rénovation des chaudières

LP LE CHATELIER - MARSEILLE

Rénovation chaufferie

LYP JEAN AICARD - HYERES

Amélioration énergétique

Décembre

LP COLBERT - MARSEILLE

Réfection des réseaux eau froide, eau chaude sanitaire et chauffage du site

LP LA COUDOULIERE - SIX FOURS LES PLAGES

Sécurisation du lycée

LYP JEAN AICARD - HYERES

Amélioration énergétique

LYP ANNE-SOPHIE PIC - TOULON

Réfection d'une cuisine pédagogique - application 1

C – Prévisions de dépenses en 2017 :

Le montant prévisionnel des dépenses engendré par les missions confiées à l'AREA, par type de mission, s'élève à 159 704 K€ TTC et se décompose comme suit :

Etat en K€ TTC	2016	Prév. 2017
Construction neuves et grosses réhabilitations	76 648	87 127
Entretien du Patrimoine	56 850	57 173
Autres opérations Région	530	1 432
Opérations hors Région	3 627	13 972
TOTAL	137 655	159 704

Une vision graphique est donnée en Annexe 12

II – PROJET D'ENTREPRISE

La poursuite du développement de la société s'articulera autour de deux piliers :

➤ le patrimoine immobilier

Il comprend la construction, la réhabilitation et la maintenance des bâtiments publics des collectivités territoriales.

L'AREA intervient en qualité de maître d'ouvrage délégué, d'assistant technique ou directement en maîtrise d'ouvrage (concession).

La cellule Energie/Environnement intervient aussi bien en interne qu'en externe pour réaliser des études techniques et de faisabilité (performance énergétique, état des lieux, prescriptions...).

Objectifs :

1. Renforcer nos liens avec nos actionnaires actuels en augmentant le périmètre de nos interventions,
2. Diversifier l'actionnariat pour des opérations long terme. Ainsi, il est envisagé de prospecter les Conseils Départementaux (collèges) et la métropole Aix-Marseille (transition énergétique),

➤ l'aménagement économique

L'AREA doit s'appuyer sur la compétence régionale en matière d'aménagement économique et proposer son savoir-faire, notamment en matière énergétique, afin de permettre :

- la réalisation d'une partie des Opérations d'Intérêt Régional,
- la reconversion de sites,
- la prise en compte des risques et enjeux environnementaux.

Objectifs :

1. Consolider les études déjà réalisées (ARI, CCI, Région, EPFR...)
2. Cibler ses interventions sur le territoire
3. Nouer des partenariats avec les opérateurs existants.

Evolution des moyens

Au-delà des perspectives décrites ci-dessus concernant l'activité et le développement de la SPL AREA, il est indispensable que la Société d'Economie Mixte Locale (SEML) SEMAREA, créée en novembre 2015 mais non activée, prenne toute sa place aux côtés de la SPL, s'engageant ainsi sur le marché concurrentiel.

La première étape sera de constituer une organisation juridique et administrative efficiente via, par exemple la création d'un Groupement d'Intérêt Economique, permettant une mutualisation judicieuse de moyens entre les deux sociétés que sont la SPL AREA PACA et la SEMAREA.

En parallèle, la société se mobilise sur les moyens informatiques avec des enjeux forts liés à la dématérialisation, à l'augmentation des contrats mais aussi avec l'obligation de transparence nécessaire dans le cadre des partenariats avec nos collectivités actionnaires.

Le maillage du territoire par nos chefs de projets sera ainsi renforcé par une diffusion en temps réel de l'information.

Il sera également étudié la possibilité de grouper les commandes dans le cadre d'opérations multi-sites et multi-mâtres d'ouvrages (ex. : collège/lycée) et ainsi de bénéficier d'un effet de volume permettant de réduire les dépenses de fonctionnement. Ce groupement peut-être également envisagé pour la gestion de l'énergie.

CHAPITRE IV – ANNEXES

- **Annexe n° 1 : Constructions neuves et réhabilitation des lycées**
- **Annexe n° 2 : Entretien, renouvellement et restructuration des lycées**
- **Annexe n° 3 : Plan d’entretien pluriannuel de maintenance des lycées – 2010**
- **Annexe n° 4 : Plan d’entretien pluriannuel de maintenance des lycées – 2011**
- **Annexe n° 5 : Plan d’entretien pluriannuel de maintenance des lycées – 2012**
- **Annexe n° 6 : Plan d’entretien pluriannuel de maintenance des lycées – 2013**
- **Annexe n° 7 : Plan d’entretien pluriannuel de maintenance des lycées – 2014**
- **Annexe n° 8 : Plan d’entretien pluriannuel de maintenance des lycées – 2015**
- **Annexe n° 9 : Plan d’entretien pluriannuel de maintenance des lycées - 2016**
- **Annexe n° 10 : Autres équipements Régionaux**
- **Annexe n° 11 : Opérations pour le compte des autres Collectivités Actionnaires**
- **Annexe n° 12 : Prévisions de dépenses 2016 / 2017**
- **Annexe n° 13 : Contentieux en cours**
- **Annexe n° 14 : Marchés Région passés en 2016**
- **Annexe n° 15 : Quitus reçus sur opérations en 2016**